



LA MAIRIE VOUS INFORME

ORLÉANSmag

215

PROXIMITÉ

UN PLAN PROPRETÉ
POUR 2024



TOUR DE FRANCE

Mardi 09 juillet 2024



ORLÉANS
VILLE DÉPART



Orléans
Mairie

VILLE DÉPART - 9 JUILLET 2024

ÉDITO

**SERGE GROUARD
MAIRE D'ORLÉANS**



Chères Orléanaises, chers Orléanais,

L'année 2023 a été riche en réalisations qui ont eu un impact sur votre vie de tous les jours. À titre personnel, par leur importance pour le présent et pour l'avenir de notre ville, et par leur rayonnement bien au-delà d'Orléans, je retiens de l'année écoulée les événements suivants :

- la transformation de l'hôpital d'Orléans en centre hospitalier universitaire (CHU),
- l'ouverture de CO'Met-Arena, avec plus de 450 000 personnes accueillies en 2023,
- la création et l'ouverture du nouveau parc Berthe-Morisot dans le quartier Madeleine,
- l'implantation progressive de deux grandes écoles, l'ISC (Institut supérieur du commerce) et l'ESTP (École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie) dans le centre-ville,
- la démolition de la fameuse T17 dans le quartier de La Source,
- la création de la société publique locale Orléans énergies, qui va nous permettre de produire rapidement et massivement des énergies décarbonées,
- l'acquisition de nouveaux bus hybrides,
- la poursuite de la rénovation urbaine très ambitieuse du quartier de l'Argonne,
- le traitement des eaux usées par la station d'épuration de La Source, réutilisées ensuite pour l'arrosage du Parc floral,
- les 20 ans du Festival de Loire,
- la première édition du Grand PianO Festival.

L'année 2024 va nous permettre de réaliser un certain nombre de chantiers d'envergure, qui vont poursuivre la transformation et l'embellissement de la ville, et répondre à vos attentes et vos besoins :

- l'ouverture du centre de santé rue À-Gault, dans le quartier des Blossières,
- la réhabilitation complète et la végétalisation du pourtour de la cathédrale,
- l'intensification des travaux rue Porte-Madeleine pour le nouveau campus universitaire en centre-ville,
- la poursuite des travaux de rénovation urbaine du quartier de l'Argonne,
- l'ouverture du centre commercial Bolière 3, dans le quartier de La Source,
- la production d'énergie à travers l'installation de panneaux photovoltaïques sur un certain nombre de bâtiments publics (groupe scolaire Romain-Rolland, toiture du Zénith, parking du marché de La Source, etc.),
- le départ du Tour de France, avec la grande fête qui l'entoure,
- la montée en puissance de la faculté de médecine et du CHU,
- la démolition de la barre d'immeuble de 12 étages du Bel-Air, dans le quartier Gare,
- le début des travaux de la rénovation de l'école du Châtelet, rue de la Charpenterie,
- la production de chauffage grâce à la réutilisation des eaux de la station d'épuration de La Source,
- de nombreuses réfections de rues partout dans la ville;
- L'extension du jardin de la Renaissance, dans le quartier de La Source,
- la création d'une nouvelle « cour oasis », après celles des écoles du Jardin des plantes et Pasteur,
- la restauration de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance.

Vous le voyez, l'année 2024 est d'ores et déjà bien remplie.

> Pour contacter la rédaction : 02 38 79 22 22

- DIRECTEUR DE PUBLICATION : C. DE FILIPPI
- DIRECTRICE INFORMATION-COMMUNICATION ET RÉDACTRICE EN CHEF : A. DI TOMMASO
- RÉDACTION ET SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : É. CUCHET, L. BOUQUEROT, M. PRÉVOST, M. QASSYM ET S. DE LAAGE
- PHOTOGRAPHIE : JÉRÔME GRELET ET JEAN PUYO
- CRÉATION GRAPHIQUE ET MAQUETTE : LAURE SCIPION
- RÉGIE PUBLICITAIRE : OUEST EXPANSION
- DISTRIBUTION : MILEE
- IMPRESSION : MAURY IMPRIMEUR - TIRAGE 61 000 EXEMPLAIRES
- DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Orléans et sa métropole sur Facebook, Twitter, Instagram et [ortrans-metropole.fr](https://www.ortrans-metropole.fr)



Orléans.mag est disponible en version audio auprès de la Bibliothèque sonore, sur inscription au 02 38 53 17 46 ou à 45L@advbs.fr

OUEST EXPANSION
Agence Publicitaire

La société Ouest Expansion est notre régisseur publicitaire. Si vous êtes annonceur, contactez **Aurélien Ars** au **07 78 82 23 20**.

L'Orléans.mag n°216 (mars 2024) sera disponible à partir du 01/03/2024.

L'ŒIL
DU
PHOTO
GRAPHE

©JÉRÔME GRELET



L'escrimeuse orléanaise
Manon Apithy-Brunet a remporté
le Grand Prix de sabre d'Orléans,
le 9 décembre, au Zénith,
devant plus de 4 500 spectateurs.

FRA

SOMMAIRE

215 FÉVRIER
2024

actu

- 6 > PÊLE-MÊLE
- 10 > BUDGET 2024
Orléans est en train de changer de division
- 12 > STATIONNEMENT
Du changement pour faciliter la ville
- 14 > PROPRETÉ
Un plan de lutte pour 2024
- 17 > ACCESSIBILITÉ
L'inclusion pour tous avec Audiospot
- 18 > ACTU MÉTRO
Les abords de la cathédrale choyés
- 20 > UN GESTE POUR LA PLANÈTE
Que faire de ses biodéchets ?
- 21 > LÈCHE-VITRINE

on sort!

En central, le programme détachable de vos sorties du mois

quartiers

- 22 > Centre-ville
- 24 > Nord
- 26 > Ouest
- 27 > Est
- 28 > Saint-Marceau
- 30 > La Source

le mag

- 32 > REPORTAGE
Alzheimer, le tango pour avancer pas à pas
- 35 > SPORTS
Sport-santé sur ordonnance
- 37 > QUESTIONS DES ORLÉANAIS
- 38 > TRIBUNES LIBRES



PARIS 2024



Jeux olympiques

LES PROGRAMMES DE PRÉPARATION DÉVOILÉS

Une excellente nouvelle! Orléans a été choisie pour être « terre de basket » en vue de la préparation de nos équipes de France aux Jeux olympiques de Paris 2024, avec la présence de l'équipe masculine 5x5 les 19 et 21 juillet, à CO'Met, et de l'équipe féminine 3x3 les 21 et 22 juin, place du Martroi. L'équipe de France masculine 3x3 doit encore se qualifier. Si tel est le cas, les joueurs de Karim Souchu seront présents à Orléans, les 21 et 22 juin. Que du bonheur! ■

UN PILOTE DANS L'AVION



«Orléans» floqué sur la carlingue d'un A350! En vue du jour J, qui approche à grands pas, Air France, partenaire des Jeux olympiques de Paris 2024, lance une flotte d'A350, avions dernière génération, qui ont la particularité de promouvoir des villes de France. En plus d'assurer des vols commerciaux, ces avions, plus économes en carburant, auront la responsabilité d'aller chercher les athlètes des différentes délégations, pour valoriser la France et son patrimoine dans le monde entier. Aux côtés de Nantes et Toulouse, Orléans a donc été choisie, et c'est Romain Lonlas, pilote chez Air France et élu orléanais, qui a été chargé de prendre les commandes de l'engin pour la toute première fois! Une belle fierté. ■

> Appel

30^E ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE AVEC LUGOJ

Lugoj, en Roumanie, est jumelée avec Orléans. En 2024, les deux villes célèbrent les 30 ans de cette « alliance ». Afin de fêter cet anniversaire, la ville d'Orléans lance un appel à manifestation d'intérêt. Si vous connaissez bien la Roumanie et/ou Lugoj, et que vous souhaitez vous investir dans l'organisation des célé-

brations, contactez le service relations internationales de la ville d'Orléans, qui se fera un plaisir de collaborer avec vous. *Mulțumesc!* ■

📧 Contact : sri@orleans-metropole.fr



© JEAN PIVO



© JULIETTE DOVEN

> Hôtel Cabu

AU CHEVET DE LA CHEMINÉE RENAISSANCE

Une opération spectaculaire s'est déroulée en fin d'année à l'Hôtel Cabu - Musée historique et archéologique de l'Orléanais. La cheminée Renaissance, pièce maîtresse installée au cœur des lieux depuis le 19^e siècle, a été déposée afin d'être conduite en restauration. Endommagé par l'incendie du musée en 1940 et menacé par le sel qui commençait à le ronger entièrement, ce bijou du patrimoine a été démonté presque pierre par pierre par une équipe de spécialistes. Les blocs ont ensuite été transportés à Tours pour être placés dans des bains de désalement, dans lesquels ils resteront environ trois ans. Une cure de jouvence bienvenue! ■

> Hommage

DISPARITION DE CATHERINE MARTIN-ZAY

Catherine Martin-Zay, fille aînée de l'ancien ministre du Front populaire Jean Zay, est décédée jeudi 28 décembre, quelques semaines après l'inauguration de la *Table du banquet* célébrant son père et sa mère, Madeleine, au parc Pasteur. Personnalité très aimée à Orléans et grande amoureuse des lettres, Catherine Martin-Zay avait fondé en 1964 la librairie indépendante Les Temps modernes, à Orléans. Elle avait été faite chevalier de la Légion d'honneur en 2014 et avait reçu les insignes des Arts et des Lettres. Catherine Martin-Zay a également fait vivre tout au long de sa vie la mémoire de son père, assassiné par la Milice en 1944. ■



© JEAN PIVO



> **Télévision**

COPAINS D'SABORD

Bravo aux Copains d'sabord, qui étaient en prime time sur France 3 le vendredi 5 janvier. Ils ont porté haut nos couleurs dans le *Grand concours des régions: quel sera le meilleur chant folklorique de France?*, présenté par Cyril Féraud. La « bande de joyeux marins d'eau douce » a interprété avec panache son hymne, *Bienvenue dans le port d'Orléans*, dans un concours remporté par la maîtrise Sainte-Philomène de Haguenu (Grand Est). ■



> **Solidarité**

11000

C'est le nombre d'habitants gagnés par le département du Loiret en six ans. Un chiffre révélé par l'Insee. Le Loiret – avec ses désormais 684 561 habitants – est le département le plus densément peuplé de la région Centre-Val de Loire. Une démographie portée par la métropole orléanaise. ■



> **Culture**

NOUVEAUX TARIFS DES MUSÉES



Le 1^{er} janvier 2024, la mairie d'Orléans a fait évoluer les tarifs des musées. Le billet d'entrée passe à 8 € en tarif plein et à 4 € en tarif réduit. Ce prix comprend l'accès sans supplément aux expositions, visites guidées, événements... Le billet, acheté dans n'importe quel musée d'Orléans, donne accès gratuitement, dans la même journée, aux autres musées de la Ville. Il est désormais possible d'acheter un billet pour la Maison Jeanne d'Arc pour 4 € en tarif plein et 2 € en tarif réduit (sans accès aux autres musées).

La Mairie poursuit sa politique en faveur de l'accessibilité de la culture pour tous en élargissant encore la gratuité. Celle-ci concerne notamment les moins de 26 ans et les étudiants (sans limite d'âge). Le tarif réduit s'applique pour les demandeurs d'emploi, les visiteurs de plus de 65 ans, les adultes possédant la carte famille nombreuse... ■

> **Mémoire**

APPEL À CONTRIBUTION

Le 80^e anniversaire de la Libération approche. Si vous avez des souvenirs, des photographies..., contactez le service protocole et mémoire de la mairie, par courriel à 80libe@ville-orleans.fr ou par téléphone au 02 38 79 21 04. ■



> **Questionnaire**



ORLÉANS VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Dans le cadre du renouvellement du label Ville d'art et d'histoire, un questionnaire est mis en ligne pour recueillir les remarques et attentes du grand public vis-à-vis des visites et publications. Idée de balade, format des visites, connaissance du programme Ville d'art et d'histoire..., la parole est à vous! ■

➡ <https://framaforms.org/renouvellement-du-label-ville-dart-et-dhistoire-questionnaire-grand-public-1704897217>



> Conférences

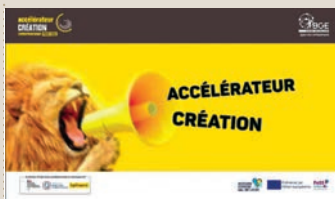
LES RENDEZ-VOUS DE LA SANTÉ

En février, la ville d'Orléans propose deux Rendez-vous de la santé : le mercredi 7, « L'assistance médicale à la procréation : techniques et évolutions », par Émeline Teillet, gynécologue, et Alexandra Lebeau, médecin biologiste au service de médecine de la reproduction du CHU d'Orléans ; le mercredi 21 février, « Maladies rares, de quoi parle-t-on ? », par Annick Toutain, professeur de génétique au CHRU de Tours, Pénélope Hodges, chargée de mission plateforme d'expertise maladies rares Centre-Val de Loire, et Fanny Chavet-Cosnet, référente régionale de l'Alliance syndrome de Dravet. Rendez-vous, à 20h30, à l'auditorium de la Médiathèque d'Orléans. ■



> Renouveau

ACCÉLÉRATEUR CRÉATION



« Tu as lancé ton entreprise il y a moins de deux ans ? Tu rêves de donner un coup de boost à ton activité ? Alors l'Accélérateur création est fait pour toi ! » Avec une première promotion couronnée de succès, l'Accélérateur création,

entreprenariat pour tous, lancé par BGE Terres de Loire, entame cette année sa 2^e édition. Le programme complet d'accompagnement qui allie formation personnalisable, accompagnement individuel et mise en réseau a été présenté, au mois de janvier, au Frac Centre-Val de Loire. ■

Facebook : bgeduloiret

> Hiver 2024

CHARTRE DE LA SOLIDARITÉ

Le service solidarité et insertion sociale de la mairie d'Orléans vient d'éditer l'affiche « Solidarité hiver » 2023-2024. Chaque été et chaque hiver, la Ville édite cette plaquette à l'attention des plus démunis. Elle rassemble tous les contacts utiles à Orléans dans le domaine de la solidarité. ■

À télécharger sur www.orleans-metropole.fr



SE PROTÉGER DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE



> Chauffage

GARE AU MONOXYDE

Les appareils qui fonctionnent avec une énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz (naturel, butane, propane), l'essence, le fioul ou encore l'éthanol peuvent causer des intoxications au monoxyde de carbone s'ils n'ont pas été vérifiés par un professionnel agréé avant la période de chauffe, s'ils ne sont pas correctement utilisés et si le logement est mal ventilé. Il convient donc d'adopter les bons gestes : aérer son logement tous les jours, ne pas faire fonctionner des chauffages d'appoint en continu... En cas de soupçon d'intoxication (maux de tête, nausées, vertiges...), il est recommandé d'aérer, d'arrêter si possible les appareils à combustion, d'évacuer les locaux et d'appeler les secours en composant le 15 (SAMU), le 18 ou le 112 (pompiers).

➤ <https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

> Soutien

BOURSE POUR ÉTUDIANT EN MÉDECINE

Allan Azambourg a réalisé son rêve. Depuis le 4 janvier, ce jeune Orléanais en grande difficulté sociale, reçu brillamment au concours de la faculté de médecine de Zagreb, après une préparation auprès de « Loire&Orléans en Santé », a pu débiter sa formation en Croatie. À l'origine de cette bonne nouvelle, la mobilisation de plusieurs partenaires, la Société des membres de la Légion d'honneur du Loiret qui lui a attribué une bourse d'études de 3000€, le Rotary district 1720 et le Rotary club d'Orléans, ainsi que la société Burger King qui ont également contribué à cette généreuse action. ■





> Inscriptions

RENTRÉE SCOLAIRE 2024

Votre enfant est né en 2021 et entre en petite section de maternelle, vous êtes nouvel arrivant à Orléans ou vos enfants changent d'école après un déménagement..., les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024 ont lieu jusqu'au vendredi 8 mars.

Comment vous inscrire ? En ligne, sur le site www.orleans-metropole.fr, après activation de votre compte (moncompte.orleans-metropole.fr), en cliquant sur la rubrique « inscriptions ». Ou en utilisant le formulaire prévu à cet effet, à retourner, complété et accompagné des pièces justificatives demandées, par mail, à : espace-famille@ville-orleans.fr, ou par courrier, à Mairie d'Orléans - Espace famille - place de l'Étape - 45040 Orléans CEDEX 1 (renseignements au 02 38 79 26 82 ou 02 38 79 24 50). Ou encore à déposer au guichet de l'hôtel de ville, auprès de l'espace famille ou des mairies de proximité, ou auprès du référent relais dans les écoles publiques de la ville. Une fiche d'inscription administrative vous sera alors envoyée.

Deuxième étape : à partir du lundi 6 mars et après réception de la fiche d'inscription administrative, vous devrez prendre contact avec le directeur de l'école, dont les coordonnées seront indiquées sur la fiche, pour procéder à l'admission de votre enfant. ■

> Inscriptions bis

L'ÉCOLE À 2 ANS

Dans le cadre de la Cité éducative, la mairie d'Orléans souhaite mettre l'accent sur le dispositif d'accueil à l'école des enfants âgés de 2 ans dans les écoles maternelles situées en réseau d'éducation prioritaire (REP+). Elle lance ainsi une campagne de communication destinée à mieux faire connaître le dispositif auprès des familles résidant à l'Argonne et à La Source. Pour rappel, l'accueil en toute petite section (TPS) existe dans d'autres quartiers orléanais, mais il s'agit ici de s'adresser à des publics éloignés. Objectif : contribuer à l'égalité des chances et lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. « Avec ce dispositif, nous nous adressons à des familles souvent esseulées, avec des enfants qui ne sont pas en crèche ou chez des assistantes maternelles, détaille Régine Bréant, 2^e maire-adjointe, en charge de l'Éducation. L'école, à 2 ans, est un lieu de socialisation, vecteur de découverte et de liens, qui peuvent se tisser entre les enfants, les parents et l'école. » Les tout-petits vont à l'école le matin, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, au sein d'espaces aménagés et adaptés à leurs besoins. ■

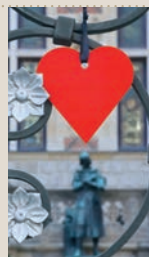
➤ Pour inscrire son enfant : retirer le dossier d'inscription auprès de sa mairie de quartier ou télécharger le dossier sur le site internet de la mairie d'Orléans



> Déchetteries

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS

Afin de mieux accueillir les usagers, le système d'accès aux déchetteries et végé'tris d'Orléans Métropole évolue à compter du 1^{er} mars 2024. Avant d'y accéder, il faut désormais s'inscrire en ligne au préalable. L'inscription est gratuite. Le nouveau système d'accès avec reconnaissance des plaques d'immatriculation mis en place doit permettre un meilleur accueil des métropolitains. L'accès est réservé aux particuliers et professionnels des 22 communes de la métropole, et reste illimité pour les particuliers. Comment vous inscrire ? Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'un certificat d'immatriculation de votre véhicule, au format numérique. Puis rendez-vous dans la rubrique « démarches » du site www.orleans.fr. Dans la colonne « déchets », cliquez sur « accès déchetteries et végé'tri » et suivez les instructions. ■



> Saint-Valentin

L'amour est à l'honneur à Orléans en ce début d'année, transformant la ville en un tableau romantique à l'approche de la Saint-Valentin.

➤ Retrouvez les propositions de la rédaction sur le site www.orleans.fr

> Solidarité

APPEL À BÉNÉVOLES

Amir-Gabriel est âgé de 7 ans, habite dans le centre d'Orléans et est atteint de troubles du spectre de l'autisme. Pour l'aider à sortir de sa bulle et à s'éveiller par le jeu, sa famille recherche 30 bénévoles, 30 amis joueurs, qui passeront chacun 1h30 par semaine avec l'enfant. Objectif : tester la méthode des 3i, développée par l'association Autisme espoir vers l'école (AEVE) et importée des États-Unis. Une méthode intensive et interactive, basée sur le jeu, où l'on travaille les échanges, la motricité... Une bonne dose d'espoir pour toute la famille ! ■

➤ Pour devenir bénévole en jouant avec Amir-Gabriel, contactez Lamia au 07 82 57 92 05. Vous serez invité à une formation par visio.

ORLÉANS EST EN TRAIN DE CHANGER DE DIVISION

Budget 2024

VOTÉ EN CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE, LE BUDGET DE LA VILLE D'ORLÉANS POUR L'ANNÉE 2024 PRÉSENTE UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT TRÈS DYNAMIQUE, SANS AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ, AVEC UNE DETTE CONTENUE À 80 M€, FIN 2023.

Un budget solide, robuste, porteur d'avenir, élaboré dans un environnement encore contraint. Le jeudi 7 décembre, les grandes orientations du budget primitif 2024 ont été exposées lors de la séance du conseil municipal. Le budget global de la ville d'Orléans est fixé à 234,7 M€, avec 212,3 M€ consacrés à des projets et actions conduits par la collectivité, 156,5 M€ réservés pour le fonctionnement, et 55,8 M€ pour l'investissement (moyenne: 49 M€ de 2020 à 2024), sur la base d'un autofinancement maintenu à 12,5 M€.

**Un niveau
d'investissement
soutenu**

Pas d'augmentation des taux de fiscalité

«Orléans est en train de passer dans la première division des villes qui comptent en France», souligne Serge Grouard, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole. Tous les indicateurs le montrent, comme la transformation de notre CHR en CHU. Premier ingrédient de cette réussite: le respect des grands équilibres budgétaires, financiers et fiscaux. «Non seulement ceux-ci sont préservés, mais ils sont confortés. Combien de villes comparables sont aujourd'hui dans la situation de ne pas augmenter leurs taux de fiscalité?» Et ce, depuis presque trente ans!

Soutenir l'activité économique et l'emploi

L'autre tour de force réside dans le fait qu'Orléans n'augmente pas sa dette, mais parvient, au contraire, à la diminuer dans la durée (758 €/habitant, contre 1080 € en moyenne pour les villes de même strate), tout en affichant un niveau d'investissement dynamique de 55,8 M€, pour soutenir localement l'activité économique et l'emploi. Les recettes de fonctionnement, prévues

LES GRANDS PROJETS INSCRITS EN 2024



**Projet des Halles-Châtelet
et maîtrise du foncier:**
9,9 M€

**Fonds de concours
voiries versés
à Orléans Métropole:**
2,7 M€

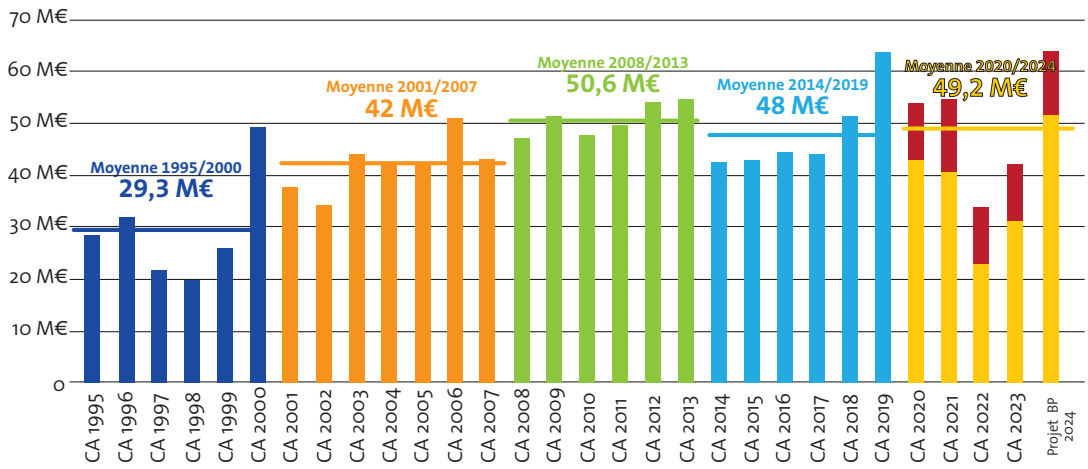
à hauteur de 183 M€, devraient progresser de 4% par rapport aux recettes perçues en 2023. Les dépenses de fonctionnement augmentent, quant à elles, de 5,8 M€, avec l'effet des charges de personnels (+ 4,3 M€ par rapport à 2023). À retenir, enfin, parmi les évolutions budgétaires: la reprise par la Ville des compétences musées, Parc floral de La Source, complexe du Baron, du secteur « petite enfance » et de l'animation sociale en régie (centres ex-Anim'Orléans). ■

M. PRÉVOST ET A. DI TOMMASO

**«Orléans est en
train de passer dans
la 1^{re} division des
villes qui comptent
en France.»**

**Serge Grouard,
maire d'Orléans**





Investissements réalisés par Orléans Métropole au titre des transferts de compétences



Stationnement sur voirie (modernisation système horodateurs):
2 M€

Rénovation thermique école maternelle Châtelet:
1,9 M€

Poursuite aménagement de la Zac Carmes-Madeleine:
1,8 M€

Réparation sur les immeubles communaux:
1,7 M€

Réparations sur les équipements sportifs:
1,2 M€



ÉDUCATION

39 M€

- rénovation thermique des écoles élémentaires Châtelet et Jean-Zay (2 M€)
- grosses réparations sur les bâtiments scolaires (1 M€)
- rafraîchissement des cours d'écoles (650 000 €)
- modernisation de l'équipement informatique, acquisition de matériels scolaires et de loisirs (445 000 €)



ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

30 M€

- subvention au centre communal d'action sociale (5,1 M€)
- subventions aux associations et acteurs du domaine social (444 000 €)
- poursuite du programme de travaux d'accessibilité dans les bâtiments municipaux (784 000 €)



CULTURE ET PATRIMOINE

27,9 M€

- poursuite du projet de travaux du Conservatoire et renouvellement du parc d'instruments (1,5 M€)
- travaux de restauration sur le site de Notre-Dame de-Recouvrance (1,2 M€)
- préparation du projet de la nouvelle Smac (0,9 M€)
- matériels dans les médiathèques et renouvellement des collections (0,5 M€)
- subventions au Théâtre (2,6 M€) et aux associations culturelles (1,6 M€)



SPORT

18,6 M€

- travaux de rénovation et de modernisation des équipements sportifs (5,3 M€)
- soutien aux clubs et associations (2,4 M€)

2024 sera marquée par l'accueil d'événements majeurs comme le Tour de France, le 9 juillet, et le passage de la Flamme olympique, le 10 juillet.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

9,9 M€

- poursuite des actions engagées: sécurisation des bâtiments publics, relocalisation de la police municipale, équipements de vidéoprotection, lutte contre les incivilités...
- maintien des dispositifs de prévention-médiation, de prévention de la délinquance, des « Carrefours des parents » et « Parents-relais », et de la « Cité éducative » (labellisation des quartiers Argonne et La Source)



GESTION ET EMBELLISSEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

8,4 M€

- 5,1 M€ sont fléchés en investissement pour la participation par fonds de concours de la ville d'Orléans aux programmes rues (2,8 M€), ainsi que pour l'amélioration et l'entretien des espaces verts et du fleurissement (0,7 M€)

DU CHANGEMENT POUR FACILITER LA VILLE

Stationnement



À PARTIR DU 12 FÉVRIER, DE NOUVELLES MESURES VONT S'APPLIQUER POUR LE STATIONNEMENT PAYANT. L'OBJECTIF EST DE LE RENDRE PLUS ATTRACTIF SUR LA VOIRIE POUR LA COURTE DURÉE, ET DANS LES PARKINGS POUR DES PLAGES PLUS LONGUES. DÉTAILS.

Le stationnement payant sur voirie et dans les parkings en ouvrage évolue à partir du 12 février. « Pour favoriser une meilleure rotation des véhicules et offrir davantage de places disponibles en centre-ville, le stationnement de courte durée sur voirie se veut plus attractif », résume Charles-Éric Lemaignan, adjoint au maire délégué à la Politique de circulation et de stationnement. Et, parallèlement, « la tarification devient plus incitative pour le stationnement de moyenne ou longue durée dans les parkings en ouvrage. »

Stationnement payant sur voirie

15 minutes de stationnement offertes, une fois par jour, par véhicule, dans les zones orange (carte des zones disponibles sur le site internet d'Orléans gestion). Ensuite, le tarif horaire se maintient à 0,50 € par 15 min, de 9h à 12h et de 14h à 18h, dans les zones orange et vertes, avec toujours la gratuité dans les zones violettes (boulevards), du samedi 12h au lundi 9h.

Saisie systématique du numéro de la plaque d'immatriculation sur le clavier de l'horodateur, ce qui évite de retourner à son véhicule pour apposer son ticket derrière le pare-brise.

**14 parkings en ouvrage
dont 13 gérés
en délégation de service
public par Orléans
gestion, et 1 géré par
Indigo, en sous-sol de
la place du Martroi**



© JÉRÔME GRELET

Deux opérateurs : PayByPhone et EasyPark, pour un paiement dématérialisé ajusté à votre durée de stationnement et sans papier.

Renouvellement progressif du parc d'horodateurs pour simplifier les usages et étoffer l'offre de services. Ils seront déployés à compter de la fin de ce semestre « et permettront d'être paramétrés à distance ou encore d'intervenir au plus vite en cas d'incident, souligne Charles-Éric Lemaïgnen. Ils offriront aussi une meilleure ergonomie, avec un écran tactile multi-langues. »

À noter: depuis le 2 janvier, le forfait post-stationnement (FPS) est passé de 17 à 25 € en cas de dépassement. Le FPS est une redevance forfaitaire dont le montant est fixé par la collectivité ayant compétence en matière de stationnement payant sur la voie publique. Malgré cette hausse, le FPS appliqué à

Orléans reste en deçà de celui pratiqué dans des villes comme Montpellier, Bordeaux, Rennes ou bien Grenoble (autour de 35 €).

Stationnement dans les parkings en ouvrage

Ici aussi, l'offre évolue, avec « une dégressivité des tarifs à partir de 3h30 de stationnement, ainsi qu'un plafonnement à 10 € pour la journée, explique Charles-Éric Lemaïgnen. Ceci, pour inciter les usagers, comme les pendulaires, à privilégier les parkings en ouvrage pour le stationnement de moyenne et longue durée. »

Réduction du forfait journalier à 10€ au lieu de 18€ dans tous les parkings, pour une durée de stationnement comprise entre 8h30 et 24h.

Dégressivité du tarif horaire au-delà de 3h30.

Le « forfait soirée » à 3€ s'applique dès 18h (au lieu de 19h), jusqu'à 5h le lendemain, dans les parkings Carmes, Cathédrale, Cheval-Rouge, Danton, Hôtel-de-Ville, Halles-Charpenterie, Halles-Châtelet, Médiathèque et Münster. « C'était une demande forte des commerçants », rappelle Charles-Éric Lemaïgnen, pour profiter plus tôt du forfait.

Maintien du stationnement gratuit pour moins de 30 minutes dans les parkings Münster et Gare-des-Aubrais. Il disparaît dans tous les autres parcs de centre-ville, en faveur d'une dégressivité du tarif horaire au-delà de 3h30 de stationnement.

Réduction des tarifs pour les abonnements « travail » (5 jours/7 et 6 jours/7), « permanent », ainsi que « nuits, week-ends et jours fériés », dans les parkings Médiathèque et Patinoire, et – nouveauté – création d'un abonnement spécifique « étudiant-résident » (24h/24 et 7j/7) dans les parkings Médiathèque et Münster.

Mesures spécifiques pour les parkings Münster (évolution de l'abonnement « tout public », mais maintien de l'accès à 25€ par mois pour les résidents et riverains), **La Source** (fermeture avec la disparition de la T17) et **Danton** (ouverture à tous, de 7h à 20h, 5 jours/7, du lundi au vendredi). ■ **A. DI TOMMASO**

« L'objectif est d'éviter qu'il y ait, sur l'espace public, des voitures ventouses ou pendulaires qui embolissent les possibilités de stationnement. Il est donc important d'inciter à se garer sur l'espace public pour la courte durée et dans les parkings pour les longues périodes. Notre système fonctionnait à l'inverse, c'est ce que nous corrigeons avec ces nouvelles mesures. »

Charles-Éric Lemaïgnen
adjoint au maire délégué à la Politique
de circulation et de stationnement

**>> Toutes les infos sur
stationnement-orleans.fr**

© JÉRÔME GRELET

Propreté

UN PLAN DE LUTTE POUR 2024

304 km
de voirie à entretenir

191

distributeurs de sacs à déjection canine à remplir

10

tournées par jour de ramassage des dépôts sauvages autour des des points d'apport volontaire

1120

colonnes, aériennes ou enterrées, dont 430 à Orléans, à collecter

+ de 3 500

dépôts sauvages par an,
sur l'espace public



© JEAN PUYO

2 183

corbeilles à vider



© JEAN PUYO

Délibération du conseil municipal du 17 janvier 2024, à réécouter sur notre chaîne YouTube.

LA VILLE D'ORLÉANS FAIT DE LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC L'UNE DE SES PRIORITÉS. UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE CHAQUE INSTANT, DANS LE SOUCI PERMANENT D'AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AUX HABITANTS... ET AUX VISITEURS D'ORLÉANS.

La propreté de l'espace public constitue la vitrine d'une ville. Et l'attente est forte en la matière. Sur le terrain, les 80 agents du service propreté de la direction de l'Espace public multiplient les missions: balayage, lavage mécanisé, vidage des corbeilles, remplissage des distributeurs de sacs à déjection canine, évacuation des dépôts sauvages dès signalement, désherbage manuel, nettoyage des marchés, viabilité hivernale, etc. Pour rappel, près de 20 agents sont présents, chaque week-end, en centre-ville d'Orléans, pour différentes interventions.

Cependant, malgré l'investissement et le travail des équipes, certains points enterrés (ordures ménagères, recyclables) demeurent une vraie problématique. La raison? Un mauvais usage du dispositif. Il en résulte une qualité dégradée des espaces périphériques (dépôts sauvages, sacs et encombrants). Afin de réduire cette « pollution », une expérimentation est menée au nord-est d'Orléans, avec plusieurs propositions pour les points d'apport volontaire (PAV) des bailleurs sociaux comme ajouter de la capacité de stockage sur un site saturé, rue Étienne-Lalo; modifier sous trois mois l'ensemble des équipements (ordures ménagères) du quartier, avec la généralisation de pédales d'ouverture et de trappes de plus grande capacité; tester un site avec des « incitations visuelles » (meilleure identification); augmenter la fréquence de lavage des équipements (borne, cuve).

« *Toujours au titre des expérimentations, rappelle Florence Carré, adjointe au maire pour les quartiers Est, nous allons revoir les modalités d'entretien avec les bailleurs, notamment via le renforcement des interventions de sociétés de nettoyage, y compris les week-ends, et proposer des évolutions techniques sur les emplacements, avec des déplacements de points sur le domaine privé clos, sous la forme de points enterrés ou de bacs roulants.* »

Passage en gratuité du dispositif « volumineux à la demande »

En 2024, la ville d'Orléans va déployer, en lien avec Orléans Métropole, un plan de lutte comprenant l'optimisation du service rendu, la sensibilisation et la sanction/répression. Ainsi, à compter du 19 février, le dispositif « volumineux à la demande » (encombrants) va être assoupli avec sa mise en gratuité, « l'objectif étant de passer de 300 à 2 000 interventions par an à l'échelle métropolitaine ».

Les fréquences de nettoyage aux abords des points enterrés/PAV vont être augmentées, notamment en centre-ville, les samedi et dimanche, et de nouveaux matériels seront testés (capacité des bornes, pédales...). Une campagne de communication va également être menée sur les incivilités.

Enfin, pour le volet répression/sanction, les refacturations de service réalisés seront intensifiées et systématisées, et des sanctions administratives seront prises suite aux dépôts sauvages, avec identification du déposant. ■

MARYLINE PRÉVOST



Pour une retraite active et sereine à Orléans

ASSOCIATION DE LOISIRS SENIORS
SITUÉE À DEUX PAS DU CŒUR DE VILLE

• Mercredi 7 février sortie journée
Château de Chateaudun



• Lundi 26 février sortie Orléans
Cryptes Saint Aignan et Saint Avit



• Vendredi 8 mars sortie journée
Château de la Chapelle d'Angillon
Musée Alain Fournier

Sérénité

Energie

Ouverture



Convivialité



Modernité



Qualité

Toutes nos activités ateliers se déroulent en journée et en semaine

LA VIE DEVANT SOI est à votre écoute
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
37 bis, quai de Prague - 45100 Orléans
Tram A arrêt Tourelles-Dauphine / Lignes Bus 1, 5, 16

02 38 73 56 72



DOMetVIE

Faisons évoluer votre habitat avec vous

MaPrimeAdapt?

Le lancement de la **Prime Adapt**
pour le financement des projets d'adaptation
de logements pour les seniors
ou personnes à mobilité réduite.



- ▶ Une douche de plan-pied et sécurisée
- ▶ Une monte-escaliers
- ▶ Une rampe d'accès
- ▶ La refecton d'une salle de bains
- ▶ Des toilettes ergonomiques
- ▶ Une cage-escalier de WC
- ▶ Refecton d'une salle de bain
- ▶ L'équipement de portes d'ouverture

Jusqu'à 70% de remboursement sur vos aménagements

L'agence **DOM ET VIE d'Orléans** est à votre disposition
pour travailler sur vos différents projets



DOM&VIE Orléans

Laurent CROUZET
06 72 85 18 71
l.crouzet@dometvie.fr

45110 Chateaufort-sur-Loire
www.dometvie.fr



Réservez dès aujourd'hui vos emplacements



10 numéros par an
64 000 ex.



Prochaine édition en Mars 2024

Diffusion gratuite toutes boîtes aux lettres de la ville d'Orléans et 100 points de dépôt

Aurélien ARS • 07 78 82 23 20
aurelien.ars@ouestexpansion.fr

OUEST EXPANSION
édition / régie publicitaire

L'INCLUSION POUR TOUS AVEC **AUDIOSPOT**

100 000 €

C'est le coût du dispositif mis en place par Orléans, première ville de France à offrir une expérience d'accessibilité étendue dans des lieux publics.



48

C'est le nombre de points d'intérêt référencés, à ce jour, dans l'application Audiospot. Ils sont équipés de balises GPS, détectables dans une fourchette de 5 à 15 mètres, en fonction des smartphones, des conditions météorologiques et de l'environnement.

© JEAN PÉRO

Accessibilité

DEPUIS QUELQUES SEMAINES, L'APPLICATION AUDIOSPOT, LANCÉE PAR LA MAIRIE D'ORLÉANS, EST LA SOLUTION ADAPTÉE POUR AVOIR ACCÈS À QUARANTE-HUIT LIEUX CIBLÉS EN VILLE. EXPLICATION SUR LE TERRAIN AVEC TOM RAYBAUD, RÉFÉRENT AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ.

La mise en route est très facile, insiste Tom Raybaud, référent « handicap » au sein de la Commission communale d'accessibilité du CCAS de la ville d'Orléans, Audiospot est téléchargeable gratuitement sur toutes les plateformes de mobiles. Ensuite, il n'y a plus qu'à choisir son profil utilisateur parmi les quatre options proposées, pour accéder aux rubriques détaillant la série d'informations pertinentes. » Arrêt devant l'Hôtel Grosloot : « Ici, par exemple, l'application me renseigne sur les jours et horaires d'ouverture du lieu, l'existence d'un accès pour personne à mobilité réduite via l'ascenseur... J'ai, bien sûr, des données sur l'histoire et la valeur patrimoniale du bâtiment, mais aussi les moyens de transport à proximité ou encore les lieux proches présentant également un intérêt. »

Culture, tourisme, sport, administratif, santé, transports (11 arrêts lignes de tram A et B, gare SNCF, gare routière)..., les « portes d'entrée » sont variées, avec la finalité d'une démarche globale et inclusive destinée à tous, personnes en situation de handicap, habitants d'Orléans ou de la métropole, et touristes. « Bien sûr, cet outil reste perfectible, et de nouvelles rubriques et informations seront ajoutées au contenu existant, confie Tom Raybaud. Aussi est-il important que tous les publics intéressés l'utilisent pour pouvoir ensuite apporter leurs remarques ou proposer des suggestions. » Prêt pour tester en direct ? Téléchargez ! ■ M. PRÉVOST

Comment accéder à Audiospot ?

L'application est téléchargeable gratuitement sur les plateformes iOS et Android.

Infos sur www.orleans.fr
Renseignements au CCAS d'Orléans
Mission handicap, 69, rue Bannier
Tél. 02 38 68 46 66

4 PROFILS D'UTILISATEURS

- Profil audiovisuel, pour « tout public » et personne en situation de handicap moteur
- Profil audiodescription, pour déficient visuel, automatiquement activé par les usagers d'outils d'accessibilité comme VoiceOver (iOS) ou TalkBack (Android)

- Profil visuel, avec la langue des signes française, pour personne sourde ou malentendante confrontée à des difficultés à la lecture
- Profil audiovisuel, en français simplifié, pour personne atteinte de déficiences cognitives, avec diminution ou augmentation du texte, inversion des contrastes, utilisation de la méthode Facile à lire et à comprendre (FalC)

LES ABORDS DE LA CHOYÉS

Aménagements

CIRCULATION AUTOMOBILE ET STATIONNEMENT PROHIBÉS, DÉPLACEMENTS APAISÉS, RUES PAVÉES, ARBRES RENOUVELÉS, PLACE, PERGOLA ET SOLARIUM CRÉÉS... ORLÉANS MÉTROPOLE ET LA MAIRIE D'ORLÉANS POURSUIVENT L'EXTENSION DE LA ZONE PIÉTONNE DU CENTRE ANCIEN, ET CONCENTRENT LEUR ATTENTION SUR LES ABORDS DE LA CATHÉDRALE SAINTE-CROIX. TRAVAUX À PRÉVOIR DE MARS À FIN DÉCEMBRE.

MICHAËL SIMON

Square du Cardinal-Touchet

En mauvais état sanitaire, les 8 chênes des marais de la placette doivent être renouvelés, à l'instar de ceux qui l'ont déjà été progressivement, autour de la cathédrale, depuis les années 90. Sur cette place, un jardin, actuellement en cours de conception, verra le jour.

Rue Robert-de-Courtenay

La circulation automobile qui n'incitait guère les piétons à faire le tour de la cathédrale pour l'admirer sous toutes ses faces, les voitures en stationnement et leurs gaz d'échappement qui venaient tutoyer la pierre calcaire autrefois claire... C'est bientôt terminé! Au cœur du projet: la piétonnisation de la rue Robert-de-Courtenay.

Au programme, le pavage de l'ensemble du périmètre en pierre calcaire, en « queue de paon » ou « rectiligne » selon les différentes parties. Un sol pavé, perméable, conçu pour récupérer les eaux pluviales, tout comme les noues plantées de vivaces (vigne bleue de Chine, faux jasmin étoilé, clématites...) qui prendront racine le long des murs, côté jardin de l'Évêché. De l'autre côté de la rue bientôt piétonne, en lieu et place des véhicules en stationnement, les pieds de la cathédrale seront habillés d'une frange végétalisée, bien plus propice à mettre en valeur l'ensemble du patrimoine bâti.



Jardin de l'Évêché

Opération restauration! Après que le diagnostic sanitaire réalisé par l'Agence de l'arbre a révélé que 32 des 38 tilleuls du site comportaient des lésions importantes et que leur état sanitaire était donc dégradé, la mairie d'Orléans a décidé de profiter du réaménagement du secteur pour renouveler et pérenniser la présence d'arbres dans le jardin. Ainsi, 19 prunus du « u » intérieur viendront remplacer les 17 tilleuls qui devront être abattus, et un micocoulier occidental prendra racine à l'entrée du site. L'aire de jeux pour enfants sera retirée au profit d'une toute nouvelle, installée dans le futur square au croisement des rues Robert-de-Courtenay et Saint-Étienne, et de la place du Cardinal-Touchet, là où trône actuellement la base vie de chantier.

CATHÉDRALE

Rue Saint-Pierre-Lentin

Espace détente! Aux abords de l'entrée de parking souterrain, où les quelques places de stationnement en épi, plus ou moins anarchique, seront supprimées, une pergola, ainsi qu'un solarium avec bains de soleil et des apports végétaux sont au programme.



Actuelle base vie de chantier

Un square, avec une aire de jeux pour enfants, va venir remplacer la base vie de chantier permanent, au croisement des rues Robert-de-Courtenay et Saint-Étienne, et de la place du Cardinal-Touchet. La base vie, quant à elle, sera déplacée de l'autre côté de la route, le long du mur, rue Robert-de-Courtenay.



Terrasse du Café des beaux-arts

Avec sa vue imprenable sur l'aile nord de la cathédrale, son exposition idéale, la petite terrasse du sympathique Café des beaux-arts s'apprête à changer de dimension, pour devenir bientôt, à n'en pas douter, une des plus prisées de la ville. Grâce à la piétonnisation de la rue Robert-de-Courtenay, dont elle marque l'entrée, elle sera largement étendue, agrémentée d'une haie de charmes communs, et offrira un ombrage naturel aux clients attablés, grâce à la plantation d'un sophora du Japon et d'un savonnier.



FORUM DE L'ORIENTATION ET DES MÉTIERS

Judi 8, vendredi 9 et samedi 10 février

Les forums de l'orientation et des métiers sont de retour en région Centre-Val de Loire. Ces rendez-vous constituent un moment fort dans la découverte des métiers et des formations pour les collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, familles, mais aussi les demandeurs d'emploi et salariés. Cette année encore, ces forums présenteront l'offre de formation du bac -3 au bac +3 – les formations proposées après la classe de 3^e et après le bac –, ainsi que les établissements qui les proposent. Ces trois jours seront l'occasion, pour le visiteur, de poser ses questions liées aux formations, aux diplômés, aux métiers, aux études en Europe... Des spécialistes de l'information et de l'orientation se tiendront à disposition pour répondre, et guider dans la découverte des métiers. Accès gratuit.

Judi 8, vendredi 9 et samedi 10 février, de 9h à 17h, à CO'Met
Infos sur <https://orientation.centre-valde Loire.fr/actualites/forums-de-orientation-et-des-metiers>

PORTES OUVERTES À L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

Samedi 17 février

À noter à l'agenda! Le samedi 17 février, l'université d'Orléans organise, de 9h à 17h30, une journée portes ouvertes. Étudiants, futurs étudiants, familles, pourront découvrir les différents campus, s'informer sur les formations, l'orientation et l'insertion professionnelle, l'alternance et la reprise d'études, sans oublier l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, Parcoursup et les services dédiés à la vie étudiante. Une journée d'information et d'échange en direct avec les interlocuteurs/professionnels spécialisés, en accès libre. *Entrée par la bibliothèque universitaire des sciences 9, rue de Saint-Amand – La Source*
 Tramway: ligne A, arrêt Parc-Floral
 Bus: ligne 40, arrêt Parc-Floral; ligne 1, arrêt Université
Infos sur www.univ-orleans.fr/fr



PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

Judi 8 février, 18h,
 à l'hôtel de ville d'Orléans
 > Suivez également la séance en direct sur notre chaîne YouTube, Orléans Métropole

UN GESTE POUR LA PLANÈTE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, IL N'EST PLUS AUTORISÉ DE JETER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET LES DÉCHETS DU JARDIN AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES. DE NOUVELLES - BONNES - HABITUDES À PRENDRE.

QUE FAIRE DE SES BIODÉCHETS ?

C'EST QUOI, LES BIODÉCHETS ?

Il s'agit principalement :

- **des déchets de cuisine liés à la préparation et aux restes de repas** (épluchures, fanes, peaux de bananes, d'agrumes, marc de café, petits restes d'assiettes, produits périmés non consommés...);
- **des déchets végétaux liés à l'entretien du jardin** (feuilles mortes, gazon, plantes fanées, branchages...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les habitants de la métropole jettent en moyenne plus de 506 kg de déchets ménagers et assimilés par an, soit plus d'1,3 kg par jour (chiffres 2020). Ces déchets sont produits dans les lieux du quotidien, domicile, travail, loisirs, commerces de proximité, et ont un impact fort sur notre environnement. Leur réduction est donc devenue un enjeu essentiel. Les biodéchets représentent un tiers des déchets non triés des Français. Ils peuvent pourtant être valorisés grâce aux solutions de compostage.

COMMENT LES TRIER ?

Depuis le 1^{er} janvier, la loi dite « Agec » est entrée en vigueur, et toutes les personnes qui produisent ou détiennent des biodéchets doivent désormais séparer ces déchets de la poubelle classique pour les valoriser :

- soit sur place, grâce au **compostage citoyen** (les habitants peuvent composter individuellement, dans leur jardin, ou collectivement, avec les composteurs de quartier, par exemple) ou au **compostage autonome** en établissement (au sein d'écoles, d'entreprises...);
- soit via une **collecte spécifique**, qui acheminera ces déchets vers des équipements spécialisés (plateforme de compostage ou unité de méthanisation).

La nouvelle loi impose aux collectivités de proposer à la population une solution de tri à la source des biodéchets. Orléans Métropole, engagée de longue date en faveur du compostage citoyen, fait le pari de soutenir la gestion de proximité des biodéchets partout où c'est possible : distribution de composteurs individuels – notamment lors de certains forums de quartier cet automne – (25 000 foyers déjà équipés) et de composteurs de quartier (23 actuellement) ou en pied d'immeuble, mise en place prochainement des « mercredis du compostage » avec l'intervention de maîtres composteurs.

Autres actions engagées : le soutien des projets de compostage autonome en établissement (cantines scolaires communales), la sensibilisation des jeunes à l'antigaspi alimentaire et au compostage dans le cadre du dispositif « Génération zéro gaspi », la promotion du jardinage zéro gaspi et le rappel de l'interdiction de brûlage des végétaux.

À titre expérimental, 10 bornes d'apport volontaire pour les déchets alimentaires, ont été installées dans le quartier Bourgogne - Saint-Aignan, mi-novembre dernier (lire aussi p. 23).

J'ADOpte UN COMPOSTEUR

Je réside dans la métropole d'Orléans et dispose d'un jardin privatif. Pour faire la demande d'un composteur individuel : <https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/dgd-interne/j-adopte-un-composteur/> La Métropole accompagne aussi le compostage partagé, via un questionnaire : <https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/compostage-des-dechets-alimentaires/> Je peux également obtenir des informations sur le compostage, poser une question à un maître composteur, demander une pièce de rechange pour mon composteur. ■

EMILIE CUCHET

Contact service qualité déchets : 0238569000

GIOIA

la brasserie fait maison

Quatre associés issus de la restauration ont ouvert leur restaurant de type brasserie avec une carte évolutive proposant des plats d'inspiration italienne, mais pas que! Au menu, des pizzas, des penne, des risottos, mais aussi des Mont d'or/charcuterie, des carrés d'agneau ou des desserts à partager. Le lieu, à l'ambiance chaleureuse, propose aussi un côté bar, ouvert en continu, avec de nombreuses références de bouteilles et des cocktails-créations. Une terrasse sera déployée, place de la République, à l'arrivée des beaux jours.

32 rue Louis-Roguet - @gioia_orleans



© JEAN PUYO



© JEAN PUYO

Ô PTIT MEZZÉ

nouveau restaurant libanais

Un entrepreneur orléanais, passionné par la cuisine, a eu envie d'ouvrir son propre restaurant pour faire découvrir les saveurs de son pays d'origine, le Liban. Ô P'tit Mezzé, dégustez des mezzés chauds ou froids, sandwiches libanais, brochettes marinées, salades et taboulés frais, concoctés sur place dans la cuisine ouverte. À savourer au comptoir ou dans la partie restaurant, ou encore à emporter. Le lieu dispose de deux entrées, une rue Royale et l'autre rue Jean-Huppeau.

Ô P'tit Mezzé, 1 rue Jean-Huppeau - @optitmezze



© JEAN PUYO



© JEAN PUYO

ORLÉANS DOGS

nouveau pierceur local

Avec 20 ans d'expérience en tant que gérant d'un salon parisien, Yannick Piters, Orléanais pur souche, est revenu aux sources pour ouvrir son studio de piercing à quelques pas de la cathédrale. Chez Orléans Dogs, vous trouverez un accueil et un accompagnement à la hauteur de vos espérances, pour une expérience optimale. Avec ou sans rendez-vous.

Orléans Dogs, 13 rue Pothier - @orleansdogs

OTAKU CAFÉ

café-manga innovant

Il y a deux ans, Charlene et Yann se promenaient sur les bords de Loire en abordant la question de leur avenir professionnel. Depuis, la réflexion d'ouvrir ensemble un café s'est peaufinée, et suite à un voyage culinaire révélateur en Corée du Sud, ils ont décidé de lancer leur café-manga à Orléans. Un concept innovant pour louer ou lire sur place des collections de mangas, avec toute une carte de boissons et de pâtisseries d'inspiration asiatique. Sans oublier une partie boutique de créateurs. À découvrir!

96 quai du Châtelet - @otakucafeorleans

centre-ville

VIE ASSOCIATIVE

OREGAMI: FÉDÉRER LES « GAMERS »

Tout le monde se rappelle l'Orléans Game Show, qui pouvait réunir, jusqu'au coup d'arrêt donné par l'épidémie de Covid-19, 500, 600 joueurs. L'association qui organisait cet événement, Oregami, affiche aujourd'hui d'autres projets: elle a emménagé en 2023 dans les locaux du Centre régional information jeunesse (Crij), 3, rue de la Cholérie, où elle a créé le premier club e-sport de la ville. Des créneaux pour profiter de PC, Switch et PS5 ont ouvert, sur adhésion, courant octobre. L'idée, précise le président, Jean-Charles Grivau, est non seulement de proposer un lieu pour structurer la communauté des « gamers » locaux, mais aussi de « créer des équipes compétitives ». « Nous nous sommes par ailleurs fixé l'objectif d'inscrire au calendrier un rendez-vous – tournoi, animation, conférence... – chaque mois. »

À plus grande échelle, Oregami ambitionne d'orchestrer un tournoi Fifa (désormais FC) inter-quartiers ouvert à tous les Orléanais. Une LAN (tournoi en réseau local) rassemblant quelque 200 joueurs est également à l'étude. Et si le club e-sport n'est pour l'heure ouvert qu'aux personnes majeures, l'association n'oublie pas les adolescents, et a vocation, à plus long terme, à assumer un rôle pédagogique. **L. BOUQUEROT**

oregami.fr - contact@oregami.fr



© JÉRÔME GRELET

CAMPO SANTO

INITIATION AU PUMPTRACK

Les amateurs de glisse vont prochainement pouvoir s'initier, en libre accès, au pumptrack au sein du Campo Santo. Il s'agit d'un parcours d'environ 1,50 mètre de large sur 25 mètres de long, sur lequel il est possible de s'exercer aux montées, descentes, sprints et obstacles, que ce soit à vélo, VTT, BMX, trottinette, ou même sur un skate! Ce projet novateur est mis en place par le service des sports de la ville d'Orléans, après plusieurs années d'études, afin de proposer un parcours sportif accessible aux jeunes dans le centre-ville et de favoriser l'initiation à cette pratique. Au printemps, pour laisser place aux animations du Campo Santo, la piste de pumptrack sera déplacée, pour une durée de six mois, dans un autre lieu. Le circuit est ouvert à tous dans le respect de la pratique et du niveau de chacun. ■ **MINA QASSYM**



© FLANCONES

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Sandrine Ménivard,
adjointe au maire
pour le centre-ville



Sophie Lahache



© JÉRÔME GRELET

FÊTE DU TRI

9 463 €

C'est le montant des bénéfices réalisés à l'occasion de la 6^e Fête du tri. Une belle édition! La ville d'Orléans et les clubs services partenaires – Inner wheel, Rotaract, Rotary clubs, Lions clubs –, grâce à la mobilisation des commerçants du centre-ville, ont remis le chèque à « À Cheval pour une vie meilleure ». Un coup de pouce bienvenu pour l'association fondée par la cavalière paralympique orléanaise Justine Legrand, ayant vocation à offrir des séances d'équithérapie aux personnes à faibles ressources. ■



**Sandrine Ménivard
et élu de quartier**

→ Vendredi
2 février, de 18h30
à 19h30, sur la
place du Martroi

→ Vendredi
16 février, de 18h30
à 19h30, sur la
place du Châtelet

→ Samedi
17 février, de 11h à
12h, à l'angle des
rues des Carmes
et Henri-Roy (au
niveau du cinéma
des Carmes)

MAIRIE DE PROXIMITÉ

5, place de la République
02 38 68 31 60
mairie-centreville@
ville-orleans.fr

Ouverture le *lundi* de
14h à 18h,
du *mardi* au *vendredi*
de 8h30 à 12h30 et de
13h30 à 17h,
et le *samedi* de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ DES HALLES-CHÂTELET**,
du mardi au samedi, de 7h30 à 19h,
et le dimanche, de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ DU CENTRE-VILLE**,
place de la République,
le mercredi, de 15h à 19h30

→ **MARCHÉ AUX LIVRES**, place
du Martroi, le vendredi, à partir de 8h

→ **MARCHÉ NOCTURNE**, place
du Martroi, le vendredi, de 17h à 21h



**Béatrice
Barruel**



**Luc
Nantier**



COMPOSTAGE EXPÉRIMENTATION DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Orléans Métropole incite ses habitants à pratiquer le compostage, selon la configuration de leur lieu de vie. Dans le cadre de la nouvelle loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi Agec), sur le tri à la source des déchets alimentaires (aussi appelés biodéchets), une expérimentation a vu le jour quartier Bourgogne - Saint-Aignan. Après une sensibilisation, les riverains volontaires ont été équipés d'un kit de tri contenant un « bioseau », destiné au transport de leurs déchets alimentaires dans l'une des 10 bornes installées dans le quartier. Ce sont les Cycloposteurs, sur leurs vélos-cargos, qui collectent ces déchets deux fois par semaine pour les transférer vers leur plateforme des Groupes. « *Nous essayons de hiérarchiser les modes de traitement des déchets alimentaires, en privilégiant la gestion au plus proche de leur lieu de production. Il s'agit d'une expérimentation qui pourra être étendue*

à l'ensemble de l'intra-mail par la suite, si les élus le décident », affirme Marianne Cochon, chargée d'études tri à la source des biodéchets au service ingénierie de la réduction et de la valorisation des déchets. Les déchets alimentaires sont ensuite acheminés par une benne Veolia sur la plateforme de compostage industriel la plus proche, à Saint-Péray-la-Colombe. Trois tonnes de biodéchets ont déjà été recueillis depuis le lancement, mi-novembre. ■



MINA QASSYM

➔ Lire également en p. 21

• Avec l'inauguration de l'esplanade de l'ordre national du Mérite, la ville d'Orléans célèbre le 60^e anniversaire de cette « distinction » républicaine, instituée par le général de Gaulle

INAUGURATION UNE ESPLANADE DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE POUR UN ANNIVERSAIRE

Depuis le dimanche 3 décembre, la ville d'Orléans compte un nouveau lieu de mémoire, l'esplanade de l'ordre national du Mérite. La place, située à l'angle des rues des Chats-Ferrés et Notre-Dame-de-Recouvrance, a été inaugurée à l'occasion du 60^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite par le général de Gaulle. La cérémonie, présidée par Stéphane Costaglioli, secrétaire général de la préfecture du Loiret, s'est déroulée en présence de Serge Grouard, maire d'Orléans, président d'Orléans Métropole, Jean-Pierre Gabelle, conseiller municipal délégué à la mémoire et au monde combattant, François Rollin, président de la section du Loiret de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, et Patrick Sandevor, président de l'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite. Pour rappel, l'ordre national du Mérite a été créé le 3 décembre 1963 par le général Georges Catroux. Cette institution républicaine – le second ordre national après la Légion d'honneur –, a pour vocation de récompenser les « mérites distingués » et d'encourager les forces vives du pays. ■

MARYLINE PRÉVOST



© JÉRÔME GRELET



DANS MON QUARTIER... nord



© JÉRÔME GRELET

APPEL À PROJETS POUR UNE CRÈCHE COLORÉE!

Émanant des professionnel(le)s de la crèche collective des Blossières, rue Raymond-Vanier, et des élus municipaux, l'idée de venir égayer la façade blanche du bâtiment a fait l'unanimité. La mairie d'Orléans a ainsi lancé un appel à candidatures auprès d'artistes et collectifs d'artistes muralistes d'art urbain, en vue de la conception et de la réalisation d'une fresque murale pérenne sur la façade de la crèche des Blossières. « *L'objectif de cette fresque est de renforcer l'intégration du bâtiment, pas toujours bien identifiée, au sein du quartier, et de mettre en avant son caractère accueillant pour les familles* », précise Coralie Rouet, directrice de la petite enfance à la ville d'Orléans. La première phase de sélection vient de se clôturer, avec pas moins de 50 candidatures reçues, en provenance d'artistes de toute la France. Le choix final sera participatif, puisque les habitants seront invités à voter parmi trois finalistes sur la plateforme collaborative d'Orléans Métropole, Participons! La suite au prochain numéro, avec l'annonce des lauréats... ■

MINA QASSYM



HOMMAGE ALICE AU FRONTON DU COLLÈGE PELLETIER

Elle méritait, elle aussi, les honneurs en toutes lettres. Depuis quelques semaines, Alice Pelletier a « rejoint » son illustre mari Jean, résistant, au fronton du collège éponyme, rue des Tonneliers. Un juste retour des choses pour celle qui, à l'instar de son époux, s'est engagée dès l'automne 1941, dans la Résistance, notamment comme agent de liaison. Le 6 juillet 1942 – quelques semaines après Jean –, elle est arrêtée, et passera par de nombreux camps de concentration (Ravensbrück, Lublin). Elle sera libérée de l'enfer d'Auschwitz le 27 janvier 1945, par les troupes russes (son mari succombera en captivité le 29 mars 1945, à Nordhausen). Alice reviendra à Orléans pour inaugurer en 1987 le collège Jean-Pelletier, sept ans avant sa disparition à l'âge de 92 ans. Cette nouvelle dénomination « Alice-et-Jean-Pelletier » fait suite à des travaux de recherche d'élèves de troisième de l'établissement. Un bel hommage et un devoir de mémoire de la jeune génération envers une femme, engagée et résistante. ■

MARYLINE PRÉVOST



© JÉRÔME GRELET

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Corine Parayre,
adjointe au maire pour
les quartiers Nord
(Acacias, Blossières,
Murlins, Gare, Pasteur,
Saint-Vincent)



Gauthier Dabout,
pour le secteur
Acacias, Blossières
Murlins

Corine Parayre et Gauthier Dabout

→ Mercredi 7 février, de 9h30 à 11h30, sur le marché Gare

→ Mardi 13 février, de 9h30 à 11h30, sur le marché Blossières

→ Samedi 24 février, de 10h à 12h, sur rendez-vous en mairie de proximité

MAIRIE DE PROXIMITÉ

11, rue Charles-le-Chauve
Tél. 02 38 43 94 44
mairie-nord@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h,
du mardi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ BLOSSIÈRES,**
rue Charles-le-Chauve: le mardi,
de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ GARE,**
place Charles-d'Orléans: le mercredi,
de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ À LA BROCANTE,**
boulevard Alexandre-Martin:
le samedi, de 7h à 13h

L'exposition
« 315 000 » est visible
au MOBE jusqu'au 10 mars.

DÉCOUVERTE DEVOIRS DE VACANCES AU MUSÉUM

La cloche a sonné... Direction, le MOBE! Pendant les vacances scolaires de février, le muséum d'Orléans propose plusieurs rendez-vous à destination du jeune public. Pour compléter la visite de l'exposition « 315 000 », le samedi 24 février, à 16h, la compagnie Quart de soupir présente le spectacle musical *L'Insectarium* (tout public, à partir de 10 ans). Sous la plume de Jean-Henri Fabre, entomologiste de la fin du 19^e siècle, et sur une musique originale de Christopher Lacassagne, cette échappée drôle et poétique invite à s'immerger dans le monde fascinant et détonnant des insectes. À suivre: le mercredi 28 février, à partir de 14h, les 7-10 ans aideront la colonie des « butineuses » à récolter des ressources grâce au jeu immersif et coopératif « La danse des abeilles ». Et à 16h, avec l'opération « Petites bêtes », les 4-6 ans découvriront, en compagnie de médiateurs, les secrets de



« ce qui a 6 pattes, 2 paires d'ailes et 2 antennes ». À ne pas manquer, également, les « Rencontres » avec les chargés de collections, qui, pendant 20 minutes, dévoilent leurs coups de cœur parmi les vitrines du parcours: « Prends-en de la graine! », les jeudis 29 février et 7 mars, à 15h et 16h; « À la découverte des outils de nos ancêtres orléanais (suite: l'homme de Néandertal) », les vendredis 1^{er} et 8 mars, à 15h et 16h. Et les espaces du muséum réservent encore bien d'autres « traversées »! ■ **M. PRÉVOST**
MOBE, 6, rue Marcel-Proust - Tél. 02 38 54 61 05

Festivités

Pendant la traditionnelle distribution de branches de sapin, proposée par la Ville, le père Noël s'est investi auprès de Corine Parayre, adjointe au maire pour les quartiers Nord... pour le plus grand plaisir des habitants du secteur! ■



BLOC-NOTES

VENDREDI 16 FÉVRIER

Rencontre en bas immeuble avec les habitants du quartier Acacias, à hauteur du 63, rue de la Bourie-Rouge, à 19h

MERCREDI 21 FÉVRIER

Rencontre en bas immeuble avec les habitants du quartier Blossières, à hauteur du 11, rue Masse, à 19h

CONCERTATION

REQUALIFICATION DE LA RUE CHARLES-LE-CHAUVE

Après une balade urbaine puis un atelier collaboratif, auxquels les riverains ont répondu présent en nombre, la concertation continue pour dessiner l'avenir de la rue Charles-le-Chaue avec les habitants. Le troisième rendez-vous a eu lieu le 6 décembre dernier, salle Yves-Montand. Le cabinet d'urbanisme Verdi a délivré ses analyses et ses orientations autour du projet, à la suite du travail collaboratif qui avait été effectué avec les riverains. Selon Cristiana Silva Rodrigues, conductrice d'opération à Orléans Métropole, « les habitants ont de nouveau pu émettre leur avis, et travailler autour du projet en inscrivant leurs nouvelles attentes, suggestions et craintes ». Leurs ambitions traduisent une réelle volonté de faire vivre le quartier et de lui donner un « second souffle »: apaiser la circulation, conserver des places de stationnement, créer une esplanade de rencontre, renforcer la présence de végétaux et développer l'attractivité commerciale. Prochain rendez-vous le 13 mars pour la restitution finale, en présence du maire, Serge Grouard. Informations à suivre. ■ **MINA QASSIM**



DANS MON QUARTIER... ouest

LA SAINTE FAMILLE LA MÉDIATION FAMILIALE EN QUESTION(S)



Après un arrêt dû au Covid, la Sainte Famille reprend son programme de conférences ouvertes à tous. La 18^e édition, prévue le jeudi 8 février, à 20h, à l'Ehpad Nazareth, portera sur la médiation familiale, avec intervention de l'association Lien social & médiation. « Nous aborderons les sujets pouvant impliquer la mise en place d'une médiation familiale, souligne Béatrice Ursin, médiatrice. Les sujets de discorde naissent souvent de problèmes de communication, d'incompréhension. » Conflits intergénérationnels, tensions au moment de la prise en charge d'un aîné ou lors d'une succession...

Si les motifs de « rupture » ne manquent pas, et cachent parfois d'autres niveaux de lecture, la médiation familiale constitue une voie possible d'apaisement. Cette conférence d'environ 1h30 se conclura par un buffet... pour continuer d'échanger. ■

MARYLINE PRÉVOST

➔ 85, rue du Faubourg-Bannier - Accès libre et gratuit - Tél 02 38 53 21 54



© JEAN PUYO

Commémoration

Le 16 janvier s'est tenue la commémoration du 80^e anniversaire des arrestations par la Gestapo des chefs militaires du mouvement Vengeance, avec leur jeune Chef régional Claude Lerude, mort pour la France le 7 mai 1945. « Le temps de l'oubli peut-être, celui de l'amnésie surtout pas » clame Michel Lerude, cousin issu de germain du résistant, à la fin de son discours devant la maison familiale, au 87 rue de Coulmiers. ■



© JEAN PUYO

COMMERCE UN NOUVEAU CENTRE BIEN-ÊTRE

« J'ai toujours été attentive, dans ma vie personnelle, à l'équilibre alimentaire, confie Christine Gonçalves. Alors, quand l'opportunité s'est présentée, je n'ai pas hésité à me lancer dans cette nouvelle entreprise, et à me former pour la réaliser! » Depuis le 16 janvier, l'ancienne chargée de clientèle et cheffe de projets dans le secteur bancaire accueille femmes (et hommes) dans son centre Bodysano, 4, place Gambetta. « Mon rôle premier est de proposer une prise en charge complète et globale de la personne, via le coaching diététique, bien sûr, mais aussi, et c'est l'originalité du concept, grâce aux soins esthétiques visage et corps, avec

les équipements et les techniques adaptés. » La méthode repose sur trois piliers : l'engagement sur le suivi individualisé, la définition d'un plan alimentaire et la prescription de compléments alimentaires naturels fabriqués par la marque en Europe. « Je suis là pour conseiller, guider, comprendre, afin de répondre de manière personnalisée aux besoins et désirs de chacun. » Le centre est ouvert du mardi au vendredi, de 9h30 à 18h30, et le samedi, de 9h à 12h30. ■

MARYLINE PRÉVOST

➔ Centre Bodysano - 4, place Gambetta
Tél. 09 86 29 86 75 - orleans@bodysano.com

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Nadia Labadie,
adjointe au maire
pour le secteur
Ouest (Madeleine,
Dunois, Châteaudun,
Faubourg-Bannier)



Natalie Lapertot,
pour le secteur
Madeleine



Évrard Lablée,
pour le secteur
Dunois

- ➔ Permanence Dunois
mercredi 21 février, de 16h30
à 18h30, à l'angle des rues
Général-Sarraill et Maréchal-
Maunoury
- ➔ Permanence Madeleine
vendredi 23 février,
de 16h30 à 18h30, sur le
parking du Carrefour market
au 88, rue du fg-Madeleine

MAIRIE DE PROXIMITÉ

99, faubourg Madeleine
02 38 72 56 13
mairie-ouest@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h,
du mardi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30
à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

- ➔ **MARCHÉ DUNOIS**,
le jeudi, de 15h à 19h30
- ➔ **MARCHÉ MADELEINE**,
allées Pierre-Chevallier,
le dimanche,
de 7h30 à 12h30



RÉUSSITE

REMISE DE DIPLÔMES AU CFA

Le 1^{er} décembre 2023, le CFA Orléans Métropole a organisé une cérémonie de remise des diplômes pour les apprentis de l'année scolaire passée. Une promotion qui ne comptait pas moins de 224 diplômés, tous parcours confondus, pour un taux de réussite de 87% en CAP, 91% en bac pro, 75% en BTS et 75% en bac+3. Pour l'occasion, les élèves – dont 70% ont répondu présent à l'appel – ont bénéficié d'un temps d'échange avec le formateur de leur filière respective, avant d'assister au discours de Frédéric Briday, directeur « formation et enseignement supérieur » à Orléans Métropole, qui les a félicités. Vanessa Slimani, conseillère départementale, à la commission emploi, a ensuite repris le flambeau en évoquant leur futur et leur insertion professionnelle. « À la fin de leur formation, le but est qu'ils intègrent l'entreprise dans laquelle ils ont fait leur apprentissage, qu'ils accèdent au monde du travail dans une autre structure, ou qu'ils poursuivent leurs études », précise Kimberley Lalière, responsable communication au CFA Orléans Métropole. On leur souhaite un bel avenir! ■



© MICHEL GONCALVES - MULTYDE

MINA QASSYM



© JEAN PUJO

Réouverture de la mairie

Prenez date! La mairie de proximité Est rouvre ses portes le mardi 20 février, à 8h30, après une campagne de travaux d'ampleur débutée en juillet dernier. Cette réouverture s'accompagne de celles du CCAS et de la médiathèque du quartier, ainsi que de la reprise des permanences du Digilab, de l'écrivain public et du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF). Les horaires d'ouverture et les services proposés restent inchangés. ■

ÉDUCATION

LA DÉMOCRATIE À L'HONNEUR

Au collège Jean-Rostand, les conseillères principales d'éducation ont mis en place une journée pour sensibiliser les élèves à la démocratie, le 14 décembre dernier, sous la forme d'un parcours citoyen invitant les délégués de classe à découvrir les principaux lieux de la démocratie locale. Il s'agissait également, pour les adolescents, de rencontrer des élues – dont Florence Carré, adjointe au maire pour le quartier Est – afin d'échanger avec elles sur l'engagement citoyen et féminin dans une assemblée au service du bien collectif. « Nous souhaitons que la démocratie et le projet démocratique rentrent à l'intérieur du collège. Nous sollicitons les délégués afin qu'ils soient des relais pour leurs camarades pour s'insérer au mieux



© JÉRÔME GRELET

dans la société », explique Françoise Vargues, principale de l'établissement. En cette journée particulière, les collégiens délégués de cycle 3, de la 6^e à la 3^e, se sont donc rendus au conseil départemental et à la mairie, ainsi qu'à l'Hôtel Grosloot pour un temps de rencontre. ■

MINA QASSYM

BLOC-NOTES

MARDI 6 FÉVRIER

Permanence « Maison du projet Argonne - Anru », de 14h à 17h30, à l'Argonaute (salle 2)

VENDREDI 9 FÉVRIER

Permanence « Maison du projet Argonne - Anru », de 9h à 12h, marché de l'Argonne

À NOTER

Le vide-greniers du comité des fêtes Loire Saint-Marc se déroulera le samedi 9 mars, salle Albert-Camus, et non le 9 février, comme annoncé par erreur dans le guide *On sort!* (p. 19).

RENCONTRER VOS ÉLUES DE QUARTIER



Florence Carré,
adjointe au maire
pour les quartiers Est:
Barrière-Saint-Marc,
Argonne, Saint-Marc,
Faubourg-Bourgogne



Régine Bréant,
pour le secteur
Barrière-Saint-Marc

Permanences de Florence Carré

→ Le 10 février, de 10h à 12h, en mairie de proximité (uniquement sur rendez-vous)

→ Le 16 février, de 10h à 12h, sur le marché de l'Argonne

→ Le 17 février, de 10h à 12h, sur le marché quai du Roi

MAIRIE DE PROXIMITÉ

1, place Mozart
02 38 68 43 03
mairie-est@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi,
de 14h à 18h, du mardi
au vendredi, de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h,
et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

→ **MARCHÉ DE L'ARGONNE**
place du Boulodrome
et du Marché, le vendredi,
de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ QUAI DU ROI**
le samedi, de 7h30 à 12h30



Saint-Marceau



© JEAN PUYO

URBANISME UNE RUE PLUS VERTE...

Une rue plus belle ! Le passage Guichet-Eugène-Delaire, du nom d'un ancien secrétaire de la chambre d'agriculture, s'est vu décoré d'un joli massif composé d'arbres, d'arbustes, de bulbes et de vivaces. « *Le système racinaire des arbres présents avait déformé les places de parking et la chaussée. C'était devenu dangereux pour les arbres, mais aussi pour les piétons. Nous avons donc abattu un arbre malade, et décidé de condamner le trottoir en le transformant en un grand massif végétal* », livre Agathe Dupin, chargée d'opérations à d'Orléans Métropole. En plus d'embellir la rue, ce choix permet de désimpermeabiliser la zone et de préserver la biodiversité. « *Nous avons opté pour une palette végétale variée, afin de favoriser la biodiversité en fonction des saisons* », ajoute-t-elle. On retrouve des rosiers d'obtention orléanaise (1879), par la pépinière Vigneron, portant le nom d'Eugène Delaire. ■

MINA QASSYM



TRAVAUX DE REQUALIFICATION RUE DE VAUCOULEURS

C'est un chantier important que vient de lancer Orléans Métropole dans l'une des artères principales du quartier Saint-Marceau, la rue de Vaucouleurs. Au programme, pas moins d'un an de travaux, avec enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphonie, de fibre et d'éclairage public, suivi d'une phase de requalification avec reprise des bordures, des trottoirs, de la voirie et de l'éclairage. Jusqu'au mois d'avril, le chantier concerne le premier tronçon de la rue, entre la rue de la Cigogne et la rue Fosse-de-Meule, avant de porter sur la seconde portion, allant jusqu'à l'avenue Dauphine. Il devrait se clôturer à l'hiver 2024 par des opérations de plantation. Les zones de travaux seront fermées à la circulation durant les horaires de chantier, et le stationnement sera interdit. Par ailleurs, les riverains devront déposer leurs sacs dans les bacs mis à disposition aux extrémités de chaque zone de travaux pour que la collecte des déchets soit assurée. ■

MINA QASSYM



© JEAN PUYO

RENCONTRER VOS ÉLUS DE QUARTIER



Virginie Marchand,
adjointe au maire
pour le quartier
Saint-Marceau



William Chancerelle,
pour le secteur
ouest
de Saint-Marceau



Virginie Marchand
→ Le jeudi 7 février,
de 14h30 à 16h,
en mairie de proximité

MAIRIE DE PROXIMITÉ

57, avenue de la Mouillère
02 38 56 54 68
mairie-saintmarceau@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h,
du mardi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
et le samedi, de 9h à 12h

MARCHÉS

- **MARCHÉ PLACE DE LA BASCULE,**
le mardi, de 7h30 à 12h30
- **MARCHÉ RUE EUGÈNE-TURBAT,**
le jeudi, de 7h30 à 12h30



HOMMAGE PAUL GAUGUIN ANCRÉ DANS LE QUARTIER

La promenade qui longe le quai de Prague porte désormais le nom du célèbre peintre postimpressionniste Paul Gauguin. Né le 7 juin 1848 à Paris et mort le 8 mai 1903 à Atuona, aux îles Marquises, l'artiste a vécu au 25, quai de Prague, de 1855 à 1862, puis, en 1864, dans la maison de son grand-père Guillaume Gauguin, épicier du quartier. Il était alors scolarisé au lycée impérial rue Jeanne-d'Arc, et étudiait le dessin avec Charles Pensée. Des anecdotes méconnues des Orléanais que le comité de quartier Saint-Marceau et la ville d'Orléans, sollicités par Benoît Gayet, président de la Société des artistes orléanais et habitant du quartier, pour qui il est important de rétablir ce versant de l'histoire, s'efforcent de mettre en avant, afin de valoriser le patrimoine local. La plaque apposée sur la façade de la maison ainsi que celle de la promenade le long de la Loire ont été inaugurées le 21 décembre dernier, en présence de Virginie Marchand, adjointe au maire pour le quartier Saint-Marceau, William Chancerelle, adjoint en charge de la Culture, Jean-Pierre Gabelle, conseiller délégué à la mémoire, des membres du comité de quartier et des habitants. ■

MINA QASSYM

Infos sur www.orleans-metropole.fr

NATURE

JEUNES POUSSES POUR GRANDS ARBRES

C'est une jolie tradition ! Depuis plus de vingt ans, le comité de quartier Orléans-Saint-Marceau célèbre Sainte-Catherine, plantations à l'appui. Ainsi, le vendredi 24 novembre (veille de la fête de la patronne des jardiniers), en présence de Régine Bréant, 2^e maire adjointe en charge de l'Éducation, Virginie Marchand, adjointe au maire pour le quartier Saint-Marceau, et Jean-Paul Imbault, adjoint au maire en charge de la « Ville jardin », 220 écoliers de CM1* ont mis la main à la pâte, ou plutôt à la pelle, et disposé cinq arbres, fournis par la mairie d'Orléans, dans le parc du Moins-Roux. « Après un travail de sensibilisation en classe avec leurs enseignants, les enfants ont signé une "charte de respect de l'environnement et de la nature", un engagement qui a été glissé dans un tube en verre puis enterré au pied de chaque arbre, souligne Philippe Legesne, président du comité de quartier Orléans-Saint-Marceau. C'est un rituel, et un geste symbolique, auquel les jeunes sont très sensibles et attachés ! » Il n'y a plus qu'à souhaiter longue vie aux nouveaux « résidents » du parc. ■

MARYLINE PRÉVOST

* Écoles Maxime-Perrard, Bénédicte-Maréchal, du Jardin des plantes, La Cigogne, école privée de Saint-Marceau, école Montessori Le Renard et la Rose



La Source



Anne-Frédéric Amoa,
adjointe au maire
pour le quartier
de La Source



Isabelle Rastoul,
pour le
secteur sud
de La Source

THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPPE: QUE NOUS RÉSERVE LA SAISON 2024 ?

De l'émotion et des surprises en pagaille ! Installez-vous confortablement dans l'un des 508 fauteuils rouges de la salle de théâtre qui a soufflé au mois de décembre ses 50 bougies, et vivez l'aventure à fond ! Le Théâtre Gérard-Philippe propose tout au long de l'année une programmation principalement destinée au jeune public et aux scolaires. Théâtre, danse, cirque, musique... « *L'objectif est d'offrir aux enfants et à leurs familles un large panel du spectacle vivant d'aujourd'hui, et de leur montrer la diversité des formes artistiques* », souligne Julie Guimas, chargée de mission spectacle vivant à la direction de la culture. Une riche programmation proposée par la mairie d'Orléans, en partenariat avec le CCNO, la CDNO, la Scène nationale, l'Astrolabe et le Théâtre de la Tête-Noire. Nouveauté cette saison, deux formats sont proposés : des spectacles au Théâtre Gérard-Philippe pendant la période scolaire et des spectacles « en itinérance » – notamment dans les quartiers de la ville, avec des propositions gratuites – durant les vacances. Deux fois plus de raisons de rêver et s'évader !

Les temps forts à venir, au Théâtre Gérard-Philippe : le beau spectacle *Céleste ma planète*, une aventure écologique palpitante et remplie d'espoir, le 3 février à 16h. *Keith*, une rencontre poétique entre le corps et la musique, le 15 mai à 15h, avec, en amont, un atelier chorégraphique ludique mené par la chorégraphe Karine Vayssettes et le musicien Jean-Christophe Briant (la veille à 18h30). Et, en clôture de saison : *One Shot*, une improvisation collective festive de jonglage et de danse, le 6 juillet à 18h, à l'extérieur, sur la place Sainte-Beuve (accès libre). ■

ÉMILIE CUCHET



© JEAN PUYO

COMMERCE NOUVEL ÉCRIN POUR LE FOOD TRUCK

Après avoir travaillé dans un centre commercial qui a baissé le rideau dans les années 2000 pour laisser place à un quartier résidentiel – dans le cadre d'un grand projet d'urbanisme à Orléans - La Source –, M'hamed El Mourabit, désormais bien connu des Sourciens, a lancé son food truck en 2006. Il s'est installé à l'angle de l'avenue Kennedy et de la rue Beaumarchais, en face du complexe nautique de La Source, pour proposer aux passants sa petite carte de restauration rapide : sandwiches, tacos, hamburgers, frites, salades.

Simple, mais efficace ! En tout cas, validé par les élèves du lycée Voltaire, ses fidèles clients, qui ont connu une petite surprise à la rentrée 2023, puisque ce n'est plus dans sa camionnette habituelle mais dans un joli kiosque en bois que le restaurateur les a accueillis. Une petite faveur qu'il avoue s'être accordée, après avoir reçu l'autorisation de la Mairie, pour que son commerce renvoie une image plus chaleureuse. Pas de panique : les produits, les prix et la bonne humeur, eux, n'ont pas bougé ! ■

MINA QASSYM



© JEAN PUYO



Anne-Frédéric Ainoa
→ Le mardi 20 février, de 9h30 à 12h30, sans rendez-vous, en mairie de proximité



Martine Hosri, pour le secteur Bolière

4, place Choiseul - 0238 68 44 00
mairie-lasource@ville-orleans.fr

Ouverture le lundi, de 14h à 18h, du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, et le samedi, de 9h à 12h

→ **MARCHÉ PLACE ALBERT-CAMUS**, le jeudi et le samedi, de 7h30 à 12h30

→ **MARCHÉ AUX TISSUS**, avenue de la Recherche-Scientifique, le dimanche, de 8h à 12h30

JEUDI 1^{er} FEVRIER
Permanence « Maison du projet Anru », de 14h à 17h, en mairie de proximité

JEUDI 8 FEVRIER
Permanence « Maison du projet Anru », de 9h à 12h, sur le marché, place Albert-Camus



SALUBRITÉ DÉRATISATION : PREMIER BILAN

Point d'étape. Lancée le 20 novembre dernier, l'opération de dératisation déployée à La Source commence à porter ses fruits. Pour rappel, cette campagne programmée sur six semaines est menée conjointement par la Ville, sur l'espace public, et Orléans Métropole, pour les réseaux d'assainissement, avec également l'implication de certains acteurs privés volontaires du secteur. « *Concrètement, 120 points ont été traités, avec 1200 appâts rotenticides et placebos positionnés dans l'ensemble du quartier, avec des relevés et contrôles réguliers réalisés par les sociétés prestataires intervenantes**, détaille Florian Rivière, responsable de la mairie de proximité de La Source et coordinateur du programme de dératisation. *Les appâts toxiques systématiquement renouvelés ont été retirés au fur et à mesure, quand ils n'étaient plus mangés. Concernant les appâts leurres, si aucune intervention de rongeurs n'était visible, ils ont également été enlevés.* » À cette heure, seuls quatre points (idem pour les réseaux d'assainissement gérés par Orléans Métropole) sont encore traités dans le centre de La Source. « *Le dispositif restera en place tant que la présence de rats sera identifiée.* » Une action « coup-de-poing » aux résultats positifs et (déjà) notables sur le terrain ! À accompagner, bien sûr, afin de pérenniser son efficacité, des règles sanitaires élémentaires préventives... Comme ne pas nourrir d'animaux sur la voie publique et déposer ses déchets ménagers dans des sacs étanches dans les conteneurs (lire *Orléans.mag* n° 214). ■

MARYLINE PRÉVOST

* Hygialis pour la Ville, HDA pour Orléans Métropole

Made in Wichita

Il y avait une retraite aux flambeaux, de la musique « made in USA », des pas de danse country, un concert... Le 2 décembre, la fête de Thanksgiving, orchestrée par la ville d'Orléans avec l'association Orléans Wichita NOLA et le comité des fêtes d'Orléans - La Source, a attiré petits et grands. Ce rendez-vous scellait le programme d'animations 2023 organisé dans le cadre du 50^e anniversaire du jumelage entre Orléans et la ville du Kansas. Allez, un dernier salut à l'Indien !



© JEAN PIVO

Alzheimer

Le tango, pour avancer pas à pas

DANSER... POUR SE « SOIGNER » UN PEU LE CORPS ET L'ESPRIT. CHAQUE JEUDI, AU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE SAINT-MARCEAU, LA PLATEFORME DE RÉPIT REP'AIRE DE FRANCE ALZHEIMER LOIRET ORGANISE DES ATELIERS DE TANGO THÉRAPEUTIQUE, POUR LES MALADES ET LES AIDANTS. ENTRONS DANS LA DANSE...

Les chorégraphies, adaptées, favorisent un échange permanent entre François Robin et ses « élèves ».

Le grand miroir, un professeur, des élèves. À première vue, une salle classique de cours de danse. Pourtant, au centre d'animation sociale Saint-Marceau, tous les jeudis après-midi, les femmes et les hommes présents font un peu plus qu'apprendre des pas de tango. Malades Alzheimer et aidants, ils viennent, pendant une heure et demie, repousser leurs limites par le mouvement et grâce à la musique. François Robin, leur « maître de danse », les guide dans ce cheminement avec mots pesés et conseils individualisés. « N'oubliez pas de regarder droit devant vous, c'est important ! » En ligne, en file indienne, chacun suit, appliqué, les recommandations, avec les contraintes, plus ou moins fortes, liées à son état physique et psychologique du moment. « Les vertus thérapeutiques du tango sur la maladie Alzheimer ont été démontrées dès les années 60-70 en Argentine, rappelle le président fondateur de l'association Le tango argentin à Orléans. Les effets bénéfiques sont aussi probants pour les maladies de Parkinson, cardiaques et psychologiques, ou dans le cadre d'une rééducation. »

Une « chorégraphie » adaptée, un échange mutuel

Dans les faits, le tango permet de (re)solliciter son corps, de retrouver des automatismes et un rythme, de travailler sur le postural, ou encore de s'ancrer au sol. « La pathologie Alzheimer entraîne une dissociation dans le temps et l'espace, avec un impact notable sur la concentration. Le tango ne stoppe évidemment pas la maladie ni son évolution, mais il permet d'en retarder les effets sur le patient. » Un pas de





© JEAN PUYO

côté, un aller-retour en arrière, les enchaînements forment une « chorégraphie » adaptée, et stimulent l'échange mutuel, permanent, entre les participants et l'enseignant. Un « dialogue » gagnant-gagnant, des deux côtés du miroir. « Je ne considère pas les personnes comme des malades, confie François Robin, mais bien comme des danseurs dont le travail sur leur corps et leur attitude doit être transféré dans leur vie de tous les jours. Ce que l'on vit entre nous, pendant une heure et demie, le fait de se tenir bien droit, de regarder au loin, de rire, aussi, on peut essayer de l'appliquer dans son quotidien, pour changer de regard sur soi-même et sur l'autre. J'apprends également beaucoup lors du cours. Sans eux, je ne peux pas raconter l'"histoire" exprimée par la musique. »

Une respiration pour les aidants

Les aidants, époux, proches – soutiens essentiels dans l'accompagnement de la maladie – et partenaires de danse tiennent aussi toute leur place devant la glace. Eux, depuis deux ans, sont assidus. Danièle avec son époux, Serge, 76 ans, diagnostiqué malade Alzheimer il y a neuf ans, et Jean-Michel avec Annick, son épouse, 59 ans, diagnostiquée il y a cinq ans. « Ces cours de tango représentent une véritable respiration. Ce sont des moments où l'on sort de chez nous, pour nous changer les idées, nous évader et nous extraire un peu de la maladie... » Car, on le sait, les aidants deviennent, au fil des années, « victimes » induites, cumulant épuisement physique et moral, mais aussi désocialisation lente. « Alzheimer isole le patient et son entourage. Le tango nous permet de nous

retrouver tous ensemble et de tisser des liens d'amitié. C'est aussi le moyen de "rejoindre" notre conjoint dans un contexte différent, et de le voir capable de réaliser des choses. » Des petits pas, faits en duo... pour une victoire commune. ■

MARYLINE PRÉVOST

Cours de tango argentin - Tous les jeudis, de 15h à 16h30
Centre d'animation sociale Saint-Marceau - 26 rue Coursimault
Inscriptions possibles en cours d'année
Plateforme Rep'aire : 02 38 82 83 36 et pfr.ouest45@rep-aire.fr

France Alzheimer Loiret : 02 38 82 01 31
alzheimer.loiret.coordo@gmail.com



© JEAN PUYO

Les cours représentent une véritable « respiration » pour Jean-Michel et Annick, et Serge et Danièle.

DU MERCREDI 7
AU SAMEDI 10
FÉVRIER 2024

BRADÉE ORLÉAINE

Nos
Commerces
en **OR** 1^{er}
ans

**PLUS ON BRADE
PLUS ON RIT!**

À ORLÉANS

700 commerçants
en bas de chez vous.
PROFITEZ-EN !

WWW.ORLEANS.FR

#Orleans
f x @ in v



Orléans
Mairie



© JÉRÔME GRELET

Sport-santé sur ordonnance

« Les études montrent qu'une activité physique adaptée et régulière peut prévenir un certain nombre de pathologies »

DEPUIS MAINTENANT UN AN, LA MAIRIE D'ORLÉANS EXPÉRIMENTE, EN PARTENARIAT AVEC LE CHU ET LA MAISON DE SANTÉ DE SAINT-MARCEAU, LA PRESCRIPTION DE SPORT ADAPTÉ POUR AIDER LES PERSONNES SOUFFRANT DE MALADIES CHRONIQUES. EXPLICATIONS AVEC CHRISTEL ROYER, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DU SPORT-SANTÉ.

Avec Tous Ô sport, la mairie d'Orléans a souhaité mettre l'accent sur le sport pour tous, et sur le volet santé, avec le sport sur ordonnance. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Pour être précis, parlons d'« activité physique adaptée » (APA). Pas de haut niveau ni de compétition, donc, mais une prise en charge médicale et physique. C'est une partie intégrante de la loi de 2016, qui donne aux médecins la possibilité de prescrire cette APA à leurs patients qui souffrent d'une affection de longue durée comme le diabète, l'hypertension, le cholestérol ou un cancer en rémission.

95% des Français négligent l'activité physique, sont trop sédentaires et passent trop de temps en position assise: 7h24 en moyenne, en dehors, bien sûr, de la nuit! Bureau, voiture, repas, la position assise est la première cause « évitable » de mortalité. Les études scientifiques montrent qu'une activité physique adaptée et régulière peut prévenir un certain nombre de pathologies, sans effet secondaire. On a tout à y gagner! La mairie d'Orléans, dans son projet global « santé, sécurité, environnement », a donc souhaité développer cette culture du sport-santé pour le plus grand nombre.

Quelle est la marche à suivre pour bénéficier de ce dispositif ?

En mars 2023, Orléans a obtenu le label « Maison sport-santé », reconnaissance de son engagement en faveur de la santé. La Ville a signé pour cela un accord tripartite avec les médecins de la maison de santé de Saint-Marceau et le CHU d'Orléans. On comprend, dès lors, le circuit qui s'établit. Le patient voit

son praticien, qui lui prescrit une APA et qui, éventuellement, si nécessaire, le dirige vers le service « médecine du sport » du CHU, où sera fait un bilan de santé. Ensuite, la personne prend contact avec la direction des sports de la Mairie; elle sera guidée par l'un des éducateurs sportifs spécialement formés à l'APA.

Quelles sont les activités sportives proposées ?

On fait bien la différence entre le sport en club et l'activité sportive adaptée. Dans ce deuxième cas, il s'agit de prendre la santé d'un patient en considération. Lui est donc proposée une activité physique adaptée à sa pathologie. Quatre sont, à ce jour, possibles: le Pilates (au collège Étienne-Dolet), le yoga (au gymnase Bernard-Pellé), la marche nordique (au parc de Loire) et l'aqua-santé (au complexe nautique de La Source).

Comment s'évaluent les progrès ?

Le patient reçoit au début de son parcours un carnet de suivi, qu'il remplit et fait remplir au gré de ses visites et activités sportives. Une façon de faire le point, et de voir les améliorations de son état de santé.

Quelle est la prise en charge ?

Pour l'heure, l'expérimentation concerne la patientèle de la maison de santé de Saint-Marceau. Le coût, pour le patient, est de 25€ pour l'année, pour la pratique de l'une des activités. La Mairie prend l'intégralité des cours à sa charge. Si les résultats sont positifs, dès septembre 2024, nous développerons l'action avec les médecins du territoire, les clubs et les structures qui voudront s'inscrire dans ce dispositif. ■






PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANE DE LAAGE

Pour tout renseignement: 02 38 79 29 91 ou sport-sante@ville-orleans.fr



Besoin d'une vraie mutuelle ?

Retrouvez NUOMA Mutuelle à Orléans, une mutuelle au service de ses adhérents !

-  Plus d'augmentation liée à l'âge dès 62 ans !
-  Un réseau de soins avantageux en optique, dentaire et audioprothèse
-  Un large panel de services tels que l'assistance santé, la téléconsultation...
-  Une mutuelle solide et solidaire
-  Une conseillère à votre écoute près de chez vous !



Prenez rendez-vous sur le site internet
www.nuoma-mutuelle.fr



Votre conseillère mutualiste
Myriame HADJAB
07.56.27.82.48

**LE SEUL RESTO
QUI RISQUE DE FERMER
MALGRÉ 30 MILLIONS
DE REPAS EN PLUS.**

170 MILLIONS DE REPAS
DISTRIBUÉS EN UN AN,
C'EST LA HAUSSE LA PLUS FORTE
DE NOTRE HISTOIRE.
ON COMPTE SUR VOUS.



FAITES VOS DONNS
EN FLASHANT CE CODE
OU SUR RESTOSDUCOEUR.ORG



Questions des Orléanais

INFOS SERVICES

MAIRIE

• Centre municipal	02 38 79 22 22
• Fourrière	02 38 79 22 27
• Objets trouvés	02 38 79 27 23
• Maison de justice et du droit	02 38 69 01 22
• CCAS	02 38 68 46 64/46 66
• Espace famille	02 38 79 26 82
• Espace infos des aînés	02 38 68 46 36
• Mission santé publique	02 38 79 28 08

URGENCES

• Samu	15
• Police secours	17
• Pompiers	18
• Urgences (sourds et malentendants)	114
• Centre de sécurité orléanais	02 38 79 23 45
• SOS médecin	36 24
• Centre anti-poison	02 41 48 21 21
• SOS mains	0 820 000 660
• Urgences psychiatriques	02 38 60 59 29
• Enfance maltraitée	119
• Violences conjugales	39 19
• Dentiste de garde	02 38 81 01 09
• Vétérinaire de garde	02 38 83 12 02

ASSISTANCE

• Service qualité déchets	02 38 56 90 00
• Urgences eau (Orléanaise des eaux)	0 977 429 434
• Allô Tao	0 800 01 2000
• Enedis dépannage électricité	09 72 67 50 45
• GRDF urgence sécurité gaz	0 800 47 33 33
• Taxis	02 38 53 11 11
• Transport personnes à mobilité réduite (dans la métropole orléanaise)	02 38 71 98 85
• Adil 45	02 38 62 47 07

ACTION SOCIALE

CCAS SECTEUR NORD	
• cantons Bannier, Bourgogne	02 38 68 46 67/46 48 69, rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
• cantons Argonne, Saint-Marc	02 38 68 43 20 1, place Mozart, lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
CCAS SECTEUR SUD	
• cantons Carmes, Madeleine	02 38 68 46 67/46 48 69, rue Bannier, du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, vendredi de 8h30 à 17h
• cantons Saint-Marceau, La Source	02 38 68 44 36 3, rue Édouard-Branly, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

> CONSEIL MUNICIPAL : PROCHAINE SÉANCE

Judi 22 février, à 18h, à l'hôtel de ville
(retransmis en direct sur YouTube et sur Facebook)

Vous ne recevez pas l'Orléans.mag chaque mois :
reclamationorleansmag@ville-orleans.fr

NOUVEAUX ORLÉANAIS

Chaque année, la Mairie organise deux temps d'accueil et d'échange à destination des habitants récemment arrivés dans la commune. Rendez-vous sur orleans-metropole.fr (rubrique « nouveaux Orléanais ») pour vous inscrire via le formulaire dédié. Informations au 02 38 79 23 91.

« L'église Saint-Euverte se trouve dans un état de délabrement avancé. Fermeture totale au public depuis de nombreuses années, fenêtres obstruées, renforts en bois sur certains murs... Des travaux de restauration sont-ils prévus prochainement pour ce monument historique classé ? »

Sandrine Ménivard, adjointe en charge du Patrimoine : C'est l'une des plus anciennes églises d'Orléans, elle date du 9^e siècle. En 1933, elle est classée monument historique. En 1977, elle est rachetée par la ville d'Orléans. En 1986, elle est désacralisée. Aujourd'hui, l'église est à usage de stockage, les pourtours servant au stationnement. Elle est dans un état excessivement délabré. Des phases de diagnostic ont été réalisées entre 2020 et 2022, et ont conclu à un coût de 7700 000 euros pour mener à bien une réhabilitation intégrale. Orléans est attachée à son patrimoine, mais également à la maîtrise de son budget. C'est un projet d'investissement que l'on ne peut porter seuls. Nous allons entamer des travaux d'urgence d'une durée de six mois, qui seront effectués en 2025. Ils comprendront la mise hors d'eau et hors d'air, la reprise de fissures sur la façade sud, la sécurisation. Pour le reste, nous lancerons un appel à projets en 2024, dans lequel nous inviterons des partenaires à participer à une opération de réhabilitation, acquisition, location... Nous voulons conserver l'âme et l'histoire de l'église, nous serons donc vigilants.

« La Métropole pourrait-elle publier un magazine mensuel d'information, traitant en particulier des activités culturelles ? »

William Chancerelle, adjoint en charge de la Culture : Le nombre de délibérations ayant trait à la culture présentées ce soir démontre combien l'offre culturelle est riche et variée dans notre seule ville d'Orléans. Il est même parfois difficile d'être exhaustif dans notre magazine municipal, sur notre site internet, sur nos réseaux sociaux. C'est pour réunir en un même lieu, et en les thématisant, les propositions que le portail « On sort » a été créé. Il est en données ouvertes pour que toutes les associations puissent faire figurer leurs propositions sur l'agenda des sorties, dans toute la métropole. Dans ce même esprit d'information partagée, la direction de la communication de la Métropole fournit à chaque commune une newsletter regroupant des informations que les communes peuvent compléter. Par ailleurs, chacune des 22 communes a sa propre cohérence culturelle, sa propre communication, ce qui ne nous empêche évidemment pas de réaliser de belles coopérations intercommunales, comme le festival Festiv'Elles. Parce que nous avons des outils d'information pertinents à l'échelle communale et métropolitaine, il n'est donc pas envisagé de créer un magazine culturel métropolitain. Ceci, sans parler du coût écologique et économique d'un tel magazine.



> Retrouvez les réponses complètes sur les pages YouTube et Facebook de la ville d'Orléans, dans les vidéos de rediffusion du conseil municipal.

VOUS VOULEZ POSER UNE QUESTION AU CONSEIL MUNICIPAL ?

Rendez-vous sur la plateforme participons.orleans-metropole.fr (rubrique « conseil municipal »).

ORLÉANS, UNE VILLE PROPRE ET QUI DOIT LE RESTER

Groupe de la Majorité municipale

Orléans est une ville propre, et il suffit souvent de se promener dans d'autres villes pour s'en persuader. C'est d'ailleurs l'une des premières remarques que font les personnes qui sont de passage et qui découvrent notre ville. Elle est entretenue, ça se voit et ça se dit !

Ce n'est évidemment pas le fruit du hasard puisque la propreté et l'embellissement demeurent une priorité sur laquelle nous ne transigeons pas depuis 20 ans maintenant. Elle exige des moyens financiers et humains, et une organisation que nous nous efforçons toujours d'améliorer car, dans ce domaine comme dans bien d'autres, rien n'est jamais parfait ni acquis. Nous entendons les remarques, les observations, voire des critiques, que certains d'entre vous formulent sur ce sujet très important, nous le savons, dans la vie du quotidien.

La propreté de l'espace public, qui mobilise près de 80 agents la semaine et 20 le week-end (avec des missions multiples comme le balayage manuel et mécanisé, le lavage, le vidage des corbeilles, le remplissage des distributeurs de sacs à déjection canine, l'évacuation des dépôts sauvages dès signalement, le désherbage manuel, le nettoyage des marchés, la viabilité hivernale, etc.) appelle ainsi, aujourd'hui, des évolutions et des améliorations.

Elles s'orienteront selon 3 axes stratégiques : une amélioration du service qui vous est rendu par l'assouplissement du dispositif « volumineux à la

demande », avec la gratuité mise en place à partir du 19 février prochain ; l'amélioration des fréquences de nettoyage aux abords des points enterrés et des points d'apport volontaire ; et l'expérimentation de nouveaux matériels (pédales d'ouverture, trappes de plus grande capacité...).

Ensuite, une campagne de communication plus globale sera menée sur les incivilités pour inciter chacun à être davantage responsable de ses gestes et surtout de ses entorses au bien-vivre ensemble. Tout le monde, naturellement, doit se sentir concerné par ce sujet, et ne pas attendre de la collectivité qu'elle pallie les négligences répétées de certains puisque les points critiques se situent dans des secteurs de la ville bien identifiés.

À ce titre, et il s'agit du troisième point, nous allons systématiser les refacturations de service fait ou les sanctions administratives sur les dépôts sauvages, avec identification du déposant.

L'ensemble de ce travail sera mené en lien étroit et direct avec les bailleurs sociaux, naturellement, qui sont également en première ligne sur ce sujet qui nous concerne tous.

DES MOYENS ET DES PERSONNELS POUR L'ÉVEIL ET L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS

Emmanuel Duplessy conseiller municipal groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Plusieurs heures par jour, le matin, le midi et l'après-midi, en complément du temps scolaire avec les enseignants de l'Education Nationale, les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires.

Le temps d'accueil périscolaire (TAP) constitue un temps éducatif à part entière, couvrant le matin, le midi et le soir.

Les enfants y passent un temps de détente et y acquièrent, grâce à des activités individuelles et collectives, des compétences utiles pour leur scolarité et le vivre-ensemble. Le TAP contribue à renforcer et diversifier leurs apprentissages, à leur faire découvrir le monde et l'environnement différemment, à créer une passerelle entre le temps de la classe et le retour au foyer.

Penser et organiser des activités périscolaires complémentaires aux enseignements, construire des projets à visée éducative et favorisant le développement de la curiosité et les connaissances des enfants nécessitent des professionnels formés, reconnus et en nombre suffisants. Or, force est de constater que les emplois d'ATSEM et d'animateurs périscolaires sont précaires et que les moyens pour la formation des animateurs manquent... entraînant un manque d'attrait pour ces métiers essentiels.

Manquant de moyens humains comme matériels pour un périscolaire ambitieux et éducatif, la Ville a développé le dispositif « Aide au Travail Personnel » qui vise à proposer du soutien scolaire par « du personnel compétent », principalement des enseignants.

Près de 1 200 enfants d'Orléans profitaient de ce dispositif en 2022 grâce au travail de près de 150 enseignants.

Or, les métiers de l'enseignement sont autant que les métiers de l'animation sous forte tension.

Ainsi, à la rentrée 2023, seuls 77 enseignants participent aux classes ATP.

Une situation préoccupante et une dégradation de service inadmissible mais pas inéluctable !

La Ville a les moyens d'améliorer les conditions d'emplois des métiers de l'animation et dans le fonctionnement des activités périscolaires, encore faudrait-il une volonté...

Malheureusement, la masse salariale fixe dans un contexte de hausse des salaires et un budget éducation fixe dans un contexte d'inflation témoignent d'une absence de volonté et créent un risque réel de dégradation de l'offre de services.

Pour nous contacter : rcge.orleans@gmail.com

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE... ORLÉANS DOIT FAIRE MIEUX !

Stéphanie Rist, Ludovic Bourreau, Jihan Chelly, Vincent Calvo, conseillers municipaux du groupe « Ensemble pour Orléans »

La ville d'Orléans et sa Métropole « possèdent une bonne connaissance de leur patrimoine naturel, des impacts du changement climatique et des solutions pour s'y adapter, mais paradoxalement les actions (de végétalisation notamment) restent d'ampleur limitée ». Comprendre : on sait, mais on n'agit pas assez, pas à la hauteur des enjeux !

Ce sont les conclusions du rapport de contrôle de la chambre régionale des comptes à propos de la politique d'adaptation au changement climatique d'Orléans et de sa Métropole.

Par ailleurs, et c'est très inquiétant, la chambre relève que « le suivi du plan Climat n'a jamais été réalisé » et qu'il « aborde de façon brève l'adaptation au changement climatique ».

Bref, nous peinons à comprendre la stratégie de la ville et de la métropole sur ce sujet essentiel, tout comme les moyens financiers qui y sont véritablement dédiés.

Et de tout cela dépend notre qualité de vie, aujourd'hui et demain !

Contact : gpe.ensemblepourorleans@gmail.com

Jean-Paul BLACHIER • Yvan LOUËSSARD
Xavier PELLEGRIN • Christophe HATTON • Miguel MERCIER
Sophie COLLIN • Thomas CATANÈS • Cécile BANNERY



ORLEANS - Quartier Château-Gaillard/Jean Zay - 364 000 €
Réf : 45007-1032804

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix: 350 000€ hors honoraires)

Maison de 128 m² (construction 1976-1978) avec garage, elle est composée : R-d-C : Hall d'entrée, salle à manger, salon avec cheminée (41 m²), cuisine, entrée de service, buanderie, chambre avec rangements, wc, salle d'eau. Etage : palier, WC, salle d'eau, quatre chambres, bureau, partie grenier - Terrasse - Jardin clos 630 m².

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE C (1178 kWh/m²/an) - CLIMAT D (38 kg CO₂/m²/an)



ORLEANS - 317 200 €
Réf : 45007-1034958

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix: 305 000€ hors honoraires)

Produit rare. Idéalement situé au dernier étage avec une magnifique vue sur la Loire, lumineux appartement en duplex 4 pièces disposant d'un salon-séjour avec terrasse vue Loire, une cuisine aménagée et équipée (toujours vue sur la Loire), une grande mezzanine (possible chambre), 2 chambres, 2 salles d'eau avec WC, Cave et garage. Bien vendu soumis au statut de la copropriété. Le montant des charges annuelles est de 4400€. Pas de procédure en cours dans la copropriété.

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>
Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE D (217 kWh/m²/an) - CLIMAT B (7 kg CO₂/m²/an)

ORLEANS - 416 000 €

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix: 400 000€ hors honoraires)

Idéalement située dans le quartier pasteur à proximité de la gare, venez visiter cette maison de 133 m² comprenant un vaste séjour/salon, une cuisine donnant sur la jardinet, un bureau, 5 chambres, une salle de bains, une salle d'eau. Cave. Cette maison dispose d'une dépendance qui peut être utilisée en bureaux indépendant et accessible sans traverser la maison. Stationnement dans le jardinet.

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE F (386 kWh/m²/an) - CLASSE CLIMAT F (85 kWh/m²/an)

ORLEANS - 239 200 €

Réf : 45007-1032143

Honoraires 4% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix: 230 000€ hors honoraires)

Résidence sécurisée donnant proche Loire et parc arboré. Appartement T5 de 103,80 m², composé : Hall d'entrée, salle à manger/salon (30,30 m²) avec balcon, cuisine aménagée, arrière cuisine, 3 chambres (balcon), dressing, salle de bains, salle d'eau avec wc, WC, 2 Caves - Parking sous-sol. Bien vendu soumis au statut de la copropriété. Pas de procédure en cours dans la copropriété.

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE C (1151 kWh/m²/an) - CLIMAT D (32 kg CO₂/m²/an)

ORLEANS SUD - 369 000 €

Réf : 45007-1017953

Honoraires 2,5% TTC inclus à la charge de l'acquéreur (Prix: 380 000€ hors honoraires)

Idéalement située dans le quartier Saint-Marceau, agréable Maison de ville avec jardin et garage comprenant : Un salon de 20 m², une séjour-salle à manger de 33 m², une cuisine aménagée, 3 chambres + un bureau d'environ 8 m², salle d'eau et salle de bains. Jardin clos sur l'avant et l'arrière de la maison avec débarras. Travaux de rafraîchissement à prévoir. Garage situé dans une copropriété voisine.

Consultez nos tarifs : <https://norial.notaires.fr/tarifs-office-NORIAL-ORLEANS.html>

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr

Consommation Énergétique : CLASSE ENERGIE E (206 kWh/m²/an) - CLIMAT E (65 kg CO₂/m²/an)



Service Négociation

1 rue Royale - 45000 ORLÉANS - 02 38 53 27 78
negociation-immobiliere.norial@notaires.fr

Négociateurs

Mme BERGERARD - M. DE SOUZA
02 38 53 70 85



MAISON de la LITERIE®

Concessionnaire exclusif



Leader européen de la literie,
nous sommes présents à Orléans depuis plus de 15 ans.

Nos conseillers experts en literie vous accueillent et vous proposent les meilleurs conseils personnalisés afin de vous trouver une literie adaptée et obtenir un sommeil de qualité dans votre budget. Plus d'une quarantaine de modèles sont exposés dans toutes les dernières technologies, ainsi qu'une boutique accessoires (draps, couettes, oreillers...) à votre disposition.

Votre satisfaction est notre priorité !

Z.A. Orléans Sud (face à Decathlon/Kiabi) – 45100 Orléans Sud

02 38 66 98 79

contact@mdlorsleans.fr

www.maisondelaliterie.fr



DU 10 FÉVRIER AU 11 MARS

AVALANCHE DE PETITS PRIX AVEC Rémi !

60 000
BILLETTS DE TRAIN
JUSQU'À
-40%*



J'y vais avec Rémi, et toi ?

*60 000 billets jusqu'à -40 % de réduction en vente du 10 janvier au 4 mars 2024, pour des trajets entre le 10 février et le 11 mars 2024 en Centre-Val de Loire et à destination de Paris, en train Rémi. Prix valables par personne pour un aller simple sur une sélection de destinations en 2^{de} classe. Billets en vente jusqu'à la veille du départ exclusivement sur le site Rémi, dans toutes les gares de la région du réseau de transport Rémi, SNCF Connect et en agences de voyage agréées. Billets ni échangeables ni remboursables. Offre non cumulable avec tout autre tarif réduit. Offre non valable sur les lignes TGV et Intercités. Disponibilité du tarif variable selon les jours, les trains et dans la limite des places disponibles. SNCF Voyageurs RCS des Bobigny 519 037 584. Conception : 90c. Édition janvier 2024.

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE VAL DE LOIRE

www.remi-centrevalde Loire.fr

